

**ENTRETIENS BOUTEFLIKA-ÉMIR
DU QATAR**

■ L'AXE ALGER-DOHA SE PRÉCISE

Lire page 23



**FOOTBALL-COMPÉTITIONS AFRICAINES
■ FORTUNES DIVERSES
POUR LES CLUBS
ALGÉRIENS**

Lire page 17

**ILS SONT NOMMÉS
PAR DÉCRET**

DES GENDARMES EN QUALITÉ D'OFFICIERS DE LA POLICE JUDICIAIRE

Lire page 23

**Ahmida Belghit,
nouveau P-dg
d'Algérie
Télécom
Satellite**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1035 Mardi 3 août 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**Le conseil
national de
déontologie
médicale
renouvelle
ses structures**

Page 4

A l'approche du mois de Ramadhan

LES CONSOMMATEURS RETIENNENT LEUR SOUFFLE

Lire page 2



**NOUREDINE HASSAIME,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA FIRME**



TOYOTA ALGÉRIE MODIFIE SON CAP

Lire page 14

A L'APPROCHE DU MOIS DE RAMADHAN

LES CONSOMMATEURS RETIENNENT LEUR SOUFFLE

Les prix de certains produits de première nécessité commencent à grimper. Et il est certain que cette courbe ascendante persiste durant le mois sacré. Cette situation donne, à l'évidence, des peurs bleues aux Algériens, notamment ceux disposant de modestes salaires.

PAR KAMAL HAMED

Une dizaine de jours seulement nous sépare du mois de Ramadhan. Le premier jour de ce mois sacré pourrait fort bien être, en effet, le mercredi 11 août. A quelques encablures de ce mois de piété et de jeûne, les consommateurs algériens retiennent d'ores et déjà leur souffle. Et pour cause. Les prix de certains produits de première nécessité commencent à grimper. Et il est certain que cette courbe ascendante persiste durant le mois sacré. Cette situation donne, à l'évidence, des peurs bleues aux



L'appréhension des petites bourses face à la flambée des prix.

Algériens, notamment ceux disposant de modestes salaires. Les associations de défense des consommateurs qui sont très discrètes pour ne pas dire carrément absentes de la scène alors qu'il y'a tant et tant à dire et faire aussi pour justifier leurs raisons d'être, se montrent elles aussi inquiètes par rapport à cette situation. « La question de la flambée des prix constitue effectivement un problème récurrent qui se pose avec acuité durant ce mois sacré, notamment pour les démunis » nous a indiqué, hier, le président

du bureau de la wilaya d'Alger de l'Association de promotion et de protection du consommateur (APPC). Selon Mohamed Aissaoui, joint hier, « s'il y a une forte demande durant ce mois et par conséquent une hausse des prix c'est que l'offre reste insuffisante. C'est pourquoi nous considérons que, tout en respectant les mécanismes du libre marché, l'Etat doit intervenir pour réguler le marché ». Notre interlocuteur estime aussi que les associations qui défendent les intérêts des consomma-

teurs n'ont pas les moyens pour peser sur les cours des choses, mais cela ne les empêche pas pour autant de faire entendre leurs voix pour interpeller constamment les pouvoirs publics sur la nécessité de protéger les consommateurs des appétits voraces des spéculateurs. Mohamed Aissaoui considère, dans ce contexte, que les associations de consommateurs ont contribué ainsi indirectement à l'élaboration de la loi sur les pratiques commerciales Ce texte, adopté tout récemment par les

deux chambres du Parlement, vise à codifier davantage l'exercice du commerce de sorte à, entres autres, juguler les pratiques des spéculateurs qui causent d'incommensurables préjudices non seulement aux consommateurs, mais aussi à l'Etat. Mohamed Aissaoui plaide en outre pour la réorganisation des marchés de gros. Comme il propose la relaxation de marchés de gros modernes. L'objectif étant, dira-t-il, « de connaître avec exactitude la traçabilité des produits ». Sur un autre plan, et après avoir appelé les consommateurs à faire preuve de vigilance en évitant autant se faire que peut de consommer n'importe quel produit dans n'importe quel lieu, Aissaoui a souligné que son association est, contrairement à ce qui se dit, très active. Pour preuve, dira-t-il, « on a fait tout récemment trois campagnes de sensibilisation en direction notamment des étudiants des universités d'Alger, de Bouzareah et de Delly Brahim. On voulait les sensibiliser sur les risques alimentaires et les intoxications ». Une de ces trois actions a été réalisée en partenariat avec l'APC d'Alger-Centre et l'Union des commerçants et artisans algériens (UGCCA).

K. H.

LE PAIN SE FAIT DE PLUS EN PLUS RARE

LA PÉNURIE S'INSTALLE ?

PAR MOKRANE CHEBBINE

Comme prévu par la corporation des boulangers, le pain commence à se faire rare sur le marché. C'est ce qu'on a pu constater ces tous derniers jours dans la capitale auprès des boulangers et des revendeurs informels. L'inquiétude commence à gagner les ménages, à quelques jours du mois de Ramadhan. Cet aliment de première nécessité va faire davantage défaut, a récemment menacé l'Union nationale des boulangers, affiliée à l'UGCAA. Selon cette dernière, ils ne seront que 30 % à assurer la fabrication du pain durant le mois sacré. Ce qui n'est pas fait pour

apaiser la tension qui commence d'ores et déjà à s'emballer. En effet, dans certaines boulangeries de la capitale, les quantités de pain, mises en vente, ont sensiblement diminué.

Il ne s'agit pas d'une pénurie de matière première, puisque la farine est livrée abondamment. Les artisans de notre « pain » quotidien veulent passer à l'acte en exerçant un forcing qui permettra d'aboutir à la hausse des prix, revendiquée depuis longtemps par les boulangers. Ils jugent propice la période, coïncidant avec l'avènement du Ramadhan, pour remettre sur la table leurs doléances à chaque fois récusées par les pouvoirs publics. Le président de l'Union nationale des boulan-

gers a mis en avant la lourdeur des charges qui pèsent sur eux, à l'instar de celles liées à l'électricité, le gaz et le loyer. Il en est de même concernant les charges fiscales et parafiscales, en plus de la cherté de la matière première et des intrants. Aussi les boulangers déplorent-ils les pertes engendrées par les fréquentes coupures d'électricité, car la pâte et autres produits inhérents sont rapidement dégradables. Pour illustrer ces pertes, la corporation des boulangers affirme que plusieurs artisans ont été contraints de baisser rideau devant l'ampleur des charges et des pertes. Du côté des consommateurs, c'est tout simplement la panique. L'absence de cet aliment sur les tables des

familles algériennes pendant le Ramadhan fait craindre de pire, surtout pour les petites bourses. Dans certaines localités de la capitale, il devient difficile de trouver une « baguette » de pain à partir de 16 h. Ces derniers jours, des gens se bousculaient autour des vendeurs informels sur les trottoirs pour pouvoir acheter leur pain. C'est dire la tension qui pèse sur ce produit depuis l'annonce des boulangers. En revanche, le pain traditionnel commence à prendre un peu plus de place sur les étals. Cette année, à l'occasion du ramadhan, les ménages vont certainement y recourir, le pain de boulangerie faisant défaut.

M. C.

ALORS QUE LES AUTORITÉS ONT PROMIS DES BAISSSES

LA MERCURIALE EN HAUSSE

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

A l'approche du Ramadhan, les prix des fruits et légumes n'affichent encore aucune baisse dans les marchés de l'Algérois. En effet, les prix des légumes restent, un tant soit peu, élevés, à l'instar de ceux des fruits. Les pommes de terres sont étalées sur les rayons des commerçants à des prix de 40 à 50 DA. La salade également est cédée entre 50 et 60 DA. La tomate, elle, stagne à 25 DA le kilo, alors que la carotte est vendue à 40

DA. L'haricot, pour sa part, est cédé au prix de 70 DA, tandis que la courgette coûte 50 DA. Les consommateurs, eux, continuent d'afficher leur inquiétude face aux prix de certains produits qui n'arrangent pas toujours. « Ce n'est pas évident de faire ses courses avec de tels prix », s'est exclamée une femme dans le marché de la rue Réda Houhou (ex-Clauzel), à Alger-centre. Et d'ajouter : « Il reste une semaine avant le début du jeûne, j'espère que les légumes vont baisser ». Cependant, les prix du piment semblent

être à la portée des ménages, avec 50 DA le kilogramme, alors que le concombre s'affiche à 50 DA, également.

Pour les fruits, la tendance reste un peu élevée pour le consommateur, du moins pour certains produits. La pêche reste considérablement élevée, car elle est encore cédée à 120 DA. Les raisins, de leur côté, sont vendus au prix de 100 DA, ce qui, selon les citoyens, « reste un prix élevé ». Le prix de la pomme et la banane a baissé par rapport aux dernières semaines affiché à 80 DA. Alors que la pastèque est

cédée au prix de 40 DA le kilo, le melon lui, est à 60 DA.

Ainsi, à une semaine, du mois de jeûne, le prix de certains fruits, bien que de première nécessité pour le consommateur algérien, ne manque pas de donner des bouffées de chaleur à tous. Pourtant, les pouvoirs publics n'ont cessé de rassurer la population quant à la disponibilité et à la revue en baisse du prix des produits de large consommation, mais rien encore n'a été concrétisé.

M. B.

ENTRETIENS BOUTEFLIKA-CHEIKH HAMAD BEN KHALIFA

L'AXE ALGER-DOHA SE PRÉCISE

Les relations entre les deux pays ont connu, ces dernières années, une nouvelle dynamique à la faveur d'échange de visites effectuées, de part et d'autre, par des délégations et de hauts responsables, ce qui a permis de booster la coopération bilatérale dans plusieurs domaines et secteurs.

PAR SADEK BELHOCINE

L'émir du Qatar cheikh Hamad Ben Khalifa Al-Thani est arrivé, hier, à Alger, pour une visite officielle d'une journée. A son arrivée à l'aéroport international d'Alger, le souverain Qatari a été accueilli par le Président Abdelaziz Bouteflika. L'émir du Qatar est accompagné d'une importante délégation. Peu après son arrivée, le cheikh Hamad s'est entretenu avec le chef de l'Etat.



L'entretien a eu lieu à la résidence d'Etat de Zeralda en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Abdelmalek Guenaïzia, et du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, chef

d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Le président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères du Qatar, cheikh Hamad Ben Jassim Ben Jabar Al-Thani, a également assisté à l'entretien.

Les relations entre les deux pays ont connu, ces dernières

années, une nouvelle dynamique à la faveur d'échange de visites effectuées, de part et d'autre, par des délégations et de hauts responsables, ce qui a permis de booster la coopération bilatérale dans plusieurs domaines et secteurs. Cette dynamique a été traduite notamment par la signature d'une dizaine d'accords et de

mémoires d'entente dans les domaines économique, culturel et scientifique, à l'issue de la 4e session de la commission mixte algéro-qatarie, tenue en janvier dernier à Alger.

Les deux pays avaient alors affiché leur détermination à exploiter tous les moyens pour conférer aux relations de coopération bilatérale un aspect « exemplaire » dans l'intérêt des deux peuples.

Sur le plan politique, les deux pays se concertent régulièrement sur des sujets touchant les relations internationales, notamment sur la question palestinienne et celle se rapportant au Monde arabe. Les relations de coopération bilatérales, notamment dans le secteur économique, se sont développées à la faveur de la présence des groupes qatari qui ont investi dans les secteurs du gaz et de la téléphonie mobile via Wataniya Télécom Algérie.

Cependant, cette coopération économique entre les deux pays reste limitée, puisque les échanges commerciaux n'excèdent pas depuis 2006 les 236 millions de dollars.

S. B.

LA LOI SUR LES PROFESSIONS D'EXPERT COMPTABLE ET COMMISSAIRE AUX COMPTES PROMULGUÉE

En attendant les textes d'application

PAR KAMAL HAMED

La loi n° 10-01 du 29 juin 2010 relative aux professions d'expert comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréé vient d'être publiée dans le Journal officiel n° 42 du 11 juillet 2010. Cette loi, qui a été adoptée dans le courant du mois de mai par les deux chambres du Parlement, visait surtout à réorganiser de fond en comble ces trois professions.

Ainsi, désormais, les experts comptables, commissaires aux comptes et comptables agréés ne seront plus soumis à la chapelle d'un même ordre national, comme cela a été le cas jusqu'à présent. En effet l'ordre national, qui regroupe ces trois catégories professionnelles n'existera plus et sera remplacé par trois entités distinctes. Comme le stipule une des dispositions de cette loi, il sera créé un ordre

national des experts comptables, une chambre nationale des commissaires aux comptes et une organisation nationale de comptables agréés, doté chacun de la personnalité civile, regroupant les personnes morales ou physiques agréées.

Ces trois entités auront ainsi comme mission principale de veiller à l'organisation et au bon exercice des trois professions. Il reste que les autres attributions de ces trois entités, leur composition ainsi que leurs règles de fonctionnement ne seront bien connues qu'après la promulgation d'un texte d'application. Avec la disparition de l'ordre national, la délivrance des agréments pour l'exercice de ces trois professions relèvera, désormais, des prérogatives du ministère des Finances. En effet, cette loi a prévu la création du conseil national de la comptabilité. Ce dernier aura pour principale

mission « la normalisation comptable, l'organisation et le suivi des professions comptables ». Il reste que dans ce cas précis aussi, le législateur a renvoyé à un texte d'application les aspects liés à l'organisation, la composante et le fonctionnement de ce conseil par le biais duquel le ministère des Finances exerce ses prérogatives de puissance publique. Il faut dire que lors de la présentation de cette loi, qui n'était alors qu'au stade de projet, des professionnels ont donné de la voix pour dire leur opposition à la volonté du pouvoirs publics de « mettre de l'ordre » dans ce secteur d'activités.

Le président du Conseil national estime qu'« à travers ce texte « les pouvoirs publics veulent mettre au pas les professionnels ». Pis, Mohamed Hamdi a même soupçonné les pouvoirs publics de préparer le terrain aux étrangers ce qui, par

la suite, s'est avéré inexact. En effet, une disposition de cette loi stipule que seuls les Algériens sont autorisés à exercer ces trois professions. En interdisant ainsi aux étrangers l'exercice de ces activités, les pouvoirs publics, comme l'a déclaré le ministre des Finances, Karim Djoudi, voulaient mettre les professionnels algériens à l'abri de la concurrence.

Le contrôle par l'Etat de ces professions, l'élaboration des normes nécessaires à leur exercice et la mise en place des dispositions de contrôle de la qualité constituent la nouvelle tendance universelle adoptée par plusieurs pays suite aux scandales financiers qui étaient à l'origine de la banqueroute de certaines compagnies mettant en doute la responsabilité des experts comptables et des commissaires aux comptes.

K. H.

ESCALE DU PORTE-AVIONS USS NASSAU

L'IMPORTANCE DE L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ALGÉRO-AMÉRICAINES SOULIGNÉE

PAR INES AMROUDE

L'importance de l'échange d'expériences entre les forces navales algériennes et celles des Etats-Unis d'Amérique a été soulignée dans la soirée de dimanche par le capitaine John Bruening, commandant du 8e Escadron amphibie de la marine américaine, comprenant notamment le porte-avions USS Nassau. L'officier américain s'exprimait à bord du porte-avions à l'occasion d'une visite organisée au profit, notamment,

d'un groupe d'officiers de l'Armée nationale populaire (ANP) et de représentants de la presse nationale, rapporte l'APS.

Le porte-avions USS Nassau, en escale en Méditerranée (haute mer), avant son retour aux Etats-Unis, était en mission, depuis janvier dernier, a expliqué le capitaine Bruening, indiquant que l'USS Nassau peut assurer des missions tant militaires qu'humanitaires.

Il a rappelé, à cet égard, que le navire a participé, pendant trois semaines aux opérations humanitaires à Haïti

après le séisme qui a frappé ce pays, en janvier dernier, pour ensuite se déplacer au Golfe arabe pour y rester plus de cinq mois. A bord du navire, la délégation a visité le département médical doté de tous les équipements nécessaires pour une prise en charge de qualité, selon les explications fournies par le responsable de ce département, précisant que le service peut accueillir jusqu'à 350 patients. La délégation a, ensuite, visité plusieurs départements avant d'assister à des exhibitions en arts martiaux exécutés

par des Marines et prendre connaissance des différentes armes qu'ils utilisent. Mis en service le 28 juillet 1979 et escorté de deux bâtiments, l'USS Nassau est d'une longueur d'environ 250 mètres et d'une largeur de plus de 32 mètres. Il transporte sur son bord plus de 4.000 personnes, dont 2.500 Marines. La délégation algérienne a été transportée vers le navire, depuis l'aéroport international Houari-Boumediene par deux hélicoptères de type "Osprey"

I. A.

BOUMERDÈS

Les jeunes chômeurs contestent le CFI

Les jeunes chômeurs de Naciria sont revenus, hier encore, à la charge en fermant durant plus d'une heure la circulation routière au niveau de la RN12, pour réclamer le paiement de leurs arriérés de salaire du mois de juin dernier. Cette action intervient deux jours seulement après que ces jeunes, las d'attendre la concrétisation des promesses des responsables de régler, une bonne fois pour toutes, le problème de paiement de leurs salaires, avaient bloqué ladite route à maintes reprises, mais en vain. Introduit, il y a près de deux ans, le dispositif de lutte contre le chômage, dit Contrat de formation et d'insertion (CFI), semble n'avoir pas atteint les objectifs tracés par la Ddirection de l'emploi de la wilaya de Boumerdès. Plus de 3.700 postes d'emploi, dont trois postes pour filles, ont été créés à Boumerdès dans le cadre dudit dispositif. De l'avis de plusieurs observateurs de la scène locale, universitaires notamment, estiment que «ledit dispositif est défaillant». Celui-ci, témoignent-ils, n'a pas réussi à instaurer la paix sociale et ce, malgré les budgets faramineux qui lui sont consacrés. Les sommes injectées dans ce dispositif auraient contribué, selon des indiscretions, à créer et/ou à enfanter des usines et des zones d'activités qui, du surcroît, participeraient à l'éradication de l'emploi précaire.

Il existe deux types de contrats de formation et d'insertion, la première est dénommée CFI chantier, gérée par les APC et le CFI artisan, destinée aux jeunes désirant adhérer à une activité artisanale au sein d'une entreprise spécialisée dans les métiers de l'artisanat.

En raison des retards enregistrés pour le versement des salaires des jeunes recrutés dans le cadre dudit dispositif, des protestations cycliques avaient été organisées par le passé, par des centaines de jeunes recrues. Ces retards sont causés essentiellement, selon toute vraisemblance, d'une part, par le lent cheminement que doit prendre l'opération de paiement et d'autre part, ces retards s'expliquent par le refus des jeunes à exécuter les tâches qui leur ont été confiées. À titre illustratif, la Direction de l'emploi avait décidé de geler les salaires du mois de juin dernier suite au refus des jeunes de prendre part aux travaux d'entretien de la RN12. Une décision qui a été suivie par une action de protestation des jeunes de la commune de Si Mustapha. Peu de temps après, leurs collègues de Naciria leur ont emboîté le pas en fermant ladite route nationale. En somme depuis le début de l'année en cours, plus d'une trentaine d'actions ont été observées dans diverses localités de Boumerdès, par des jeunes de Naciria, Bordj Ménéaïel et Si Mustapha, pour réclamer la rétribution de leurs salaires. Pour ces jeunes, descendre dans la rue est la seule solution qui puisse leur permettre de faire entendre leurs voix pour réclamer leurs salaires. Les jeunes chômeurs n'ont, pour unique alternative, que la rue pour exprimer leur désarroi. Et la fermeture des routes dans cette wilaya est devenue une banalité, voire se normalise de plus en plus. La multiplication des manifestations laissant penser que rien ne se fait pour améliorer la situation des jeunes chômeurs. Cela renseigne sur une gestion aléatoire de secteur, disent les observateurs. Notons que ces actions de protestation créent souvent un climat d'anarchie indescriptible. Des bouchons se forment au niveau des plus importants axes routiers pénalisant des milliers de citoyens qui ainsi coincés prennent leur mal en patience avant que la circulation routière ne soit rétablie. Pour un complément d'informations concernant le dispositif en question, et afin d'éclairer ses lecteurs, Midi Libre s'est rapproché des responsables de l'emploi de la wilaya de Boumerdès. Mais, en raison du départ en congé du premier responsable de secteur, son intérimaire nous a fait savoir qu'il n'est pas en mesure de répondre à nos questions du fait qu'il ne maîtrise pas la langue des chiffres et nous a conseillé, par ailleurs, de revenir plus tard.

T. O.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Ahmida Belghit, nouveau P-dg d'ATS

Le DG par intérim de l'opérateur historique, a mis l'accent sur l'importance stratégique de la filiale et son incontournable contribution à l'amélioration de la qualité des services appelée de tous ses vœux par Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La filiale du groupe Algérie Télécom chargée des solutions satellitaires, ATS, a annoncé l'installation de son nouveau Président-directeur général. Ahmida Belghit, a été nommé, hier, en remplacement de Mahieddine Maâche parti à la retraite. L'installation de Ahmida Belghit s'est effectuée sous la présidence de M'Hamed Dabouze, directeur général par intérim d'Algérie Télécom.

Le DG par intérim de l'opérateur historique, a-t-on appris, a mis l'accent sur l'importance stratégique de la filiale et son incontournable contribution à l'amélioration de la qualité des services appelée de tous ses vœux par Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.

L'opérateur, durant la cérémonie d'installation, a également souligné la place qu'occupent les solutions satellitaires dans le redéploiement d'Algérie Télécom et le souci de la maison mère d'en faire un instrument privilégié dans le développement de divers services spécialisés parmi lesquels le service VSAT (Very Small Aperture terminal) destiné principalement aux entreprises cherchant à relier des sites dispersés géographiquement.

Cette technologie constitue l'activité principale d'Algérie Télécom Satellite qui dispose de compétences techniques et managériales capable d'assurer les études, les installations et la maintenance des équipements et accompagner les entreprises et administrations dans le dévelop-



Bureaux d'Algérie Télécom.

Ph7/Midi Libre

pement de leurs réseaux, a souligné le communiqué d'ATS. M. Dabouze insistera également sur l'importance qu'il y a lieu d'accorder au transport et à l'acheminement des communications nationales et internationales dans le respect des règles définies par le règlement international des télécommunications ainsi que par les accords internationaux dans le cadre des accords d'exploitation avec les fournisseurs de services et les organisations internationales de communication par satellites (GMPCS, Intelsat, Inmarsat, Arabsat, UIT).

La promotion d'Ahmida Belghit, précise-t-on, est loin d'être usurpée puisque cet ingénieur d'Etat, issu de l'Institut des Télécommunications d'Oran, diplômé de

l'Ecole Internationale de Tokyo (Japon) et de l'Institut des télécommunications de Washington DC (USA) a déjà occupé de hautes fonctions au sein d'ATS en qualité de directeur technique (2004-2006) et de membre du Conseil d'administration jusqu'à sa nomination.

D'abord conseiller du P-dg et responsable de la division technique des télécommunications au sein de la maison mère, ce natif de Méria (Ghardaïa) a contribué à la réalisation du réseau national des faisceaux hertziens analogiques et numériques, des réseaux mobiles analogique, GSM et VSAT SCPC sans oublier celui dédié au VSAT - DVB - RCS (2000 VSAT) avec Hub à Lakhdaria.

M. B.

CONSEIL NATIONAL DE DÉONTOLOGIE MÉDICALE

Renouvellement des conseils au mois d'octobre

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le Conseil national de déontologie médicale vient de rendre public le calendrier électoral pour le renouvellement de moitié de ses conseils régional et national. En effet, la commission nationale d'organisation des élections dudit conseil informe, à travers un communiqué publié dans la presse, de la date des différentes étapes de ce scrutin. Ainsi, la mise à disposition des bulletins de candidature est ouverte depuis hier, et ce, jusqu'au 23 août prochain, date limite impartie à la clôture des listes électorales.

La date limite pour l'opération de dépôt des candidatures, elle, est fixée pour le 2 septembre prochain, alors que l'envoi des convocations aux électeurs et l'affichage des listes de candidatures se feront avant le 6 septembre prochain, selon le communiqué du Conseil national de déontologie

médicale. Ce dernier a arrêté la date du scrutin pour le renouvellement de ses conseils régional et national au 7 octobre prochain. Par ailleurs, la réception des recours se fera avant le 22 octobre auprès de la commission nationale accréditée à cet effet, et qui statuera sur lesdits recours avant le 31 du même mois. Les résultats définitifs du scrutin seront communiqués le 1er novembre prochain, précise le communiqué du Conseil national de déontologie médicale. La dernière revendication des médecins, chirurgiens dentistes affiliés à ce Conseil s'articule autour de la dépenalisation de l'erreur médicale, et la substitution de la peine par une action civile qui consistera à indemniser les patients victimes de ces erreurs. Le Code de la déontologie médicale algérienne, en vigueur depuis 1992, repose sur trois axes essentiels.

Il s'agit d'assurer la défense de l'hon-

neur, de la dignité et l'indépendance des professions médicales, de rétablir la confraternité et la concertation scientifique dans l'intérêt du malade et de promouvoir l'exercice de la médecine dans le respect de la vie, du secret professionnel et des devoirs envers les malades.

En outre, l'Ordre des médecins algériens a été à l'origine de la création de la Conférence euro-méditerranéenne de déontologie médicale. Le colloque constitutif a vu la participation de plus 17 pays des deux rives de la Méditerranée.

Un organisme devrait contribuer à la qualification et à la reconnaissance mutuelle des diplômes universitaires médicaux dans les différentes spécialités. Elle aura pour mission d'assurer la collaboration entre les pays, ainsi que l'échange d'expériences en matière d'éthique médicale, de formation continue et l'échange d'information.

M. C.

TENUE DU FORUM «LES RENCONTRES ALGÉRIE 2010» À PARIS

Le partenariat algéro-français au centre des débats

Ces rencontres ont exploré les potentialités, décortiqué les atouts et répertorié les contraintes et les obstacles d'une présence des entreprises françaises sur le marché algérien, tels que la vulgarisation du climat d'affaires et la lancinante et récurrente question de la législation régissant les investissements directs étrangers.

PAR AMAR AOUIMER

L'Agence française pour le développement international des entreprises Ubifrance qui a organisé durant la fin du mois de juillet précédent, à Paris, le forum intitulé "Rencontres Algérie 2010" a initié un débat fécond sur les perspectives de développement des entreprises dans le contexte difficile de la conjoncture internationale et de la crise financière mondiale, a permis de recentrer la discussion autour de la problématique du partenariat algéro-français.

En effet, ces rencontres ont nettement exploré les potentialités, décortiqué les atouts et répertorié les contraintes et les obstacles d'une présence des entreprises françaises sur le marché algérien, tels que la vulgarisation du climat d'affaires et la lancinante et récurrente question de la législation régissant les investissements directs étrangers. Les intervenants et experts algériens ont notam-



L'économie algérienne et les avantages fiscaux offerts aux investisseurs français passés en revue.

PH/D.R.

ment abordé le volet des exportations hors hydrocarbures et la diversification de l'économie nationale. Les conférenciers ont fait une dissection de l'économie algérienne et les avantages fiscaux et comparatifs offerts aux potentiels investisseurs. Ainsi, Abdellatif Benachennou, économiste diplômé de l'université de la Sorbonne et ancien ministre des Finances, a fait état des grands besoins algériens en matière de coopération et de transfert de technologies et de savoir-faire pour les entreprises algériennes et l'offre française en matière d'équipements. Le vice-président du Conseil national économique et social (CNES), Mustapha Mékidèche a parlé de la politique nationale de partenariat et de coopération et du développement de l'économie nationale, alors que Slim Othmani, président-directeur général des Nouvelles conser-

veries de Rouiba (NCA) et d'autres intervenants ont abordé la question de l'évolution de la distribution de produits alimentaires en Algérie en mettant, notamment, l'accent sur l'exemple du premier centre commercial de Bab Ezzouar dont l'inauguration est prévue jeudi prochain. D'autres points importants ont été soulevés par les intervenants, tels que la franchise en Algérie, la méthode permettant de se faire référencer, l'exemple de partenariat dans la distribution automobile de CFAO-Diamal, ainsi que des témoignages d'entreprises, notamment Cevital, Lacoste, Guy Degrenne, Cofrapex. Pour sa part, Thierry Jacomet, conseiller du cabinet Gide Loyrette Nouel Algérie, a relaté la problématique de conception et de gestion du partenariat avec les entreprises algériennes.

Pour sa part, Marc

Bouteiller, chef du service économique régional de l'ambassade de France à Alger, a développé une communication sur la défense des intérêts économiques français.

Pour Ubifrance, «l'Algérie reste pour la France un partenaire commercial de premier plan, proche géographiquement et culturellement». Elle précise que «le montant des échanges entre les deux pays a doublé en 10 ans, franchissant pour la première fois le seuil des 10 milliards d'euros (+ 41%)». La France est le premier fournisseur de l'Algérie avec une part de marché supérieure à 18 % en 2010 et le premier investisseur étranger (hors hydrocarbures). Tandis que l'Algérie demeure le troisième client de la France hors Organisation de commerce et de développement en Europe (OCDE), avec 5 milliards d'euros.

A. A.

ADOPTION DU PROJET DE LOI AMÉRICAIN SUR LE FORAGE OFFSHORE

LA GRANDE-BRETAGNE CONTESTE

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Suite à la constitutionnalité du projet de loi sur le forage en offshore, par le gouvernement américain, la Grande-Bretagne n'est pas restée de marbre. En effet, le gouvernement de Cameron a contesté ce projet, adopté vendredi par la Chambre des représentants américaine, a rapporté lundi le journal britannique, *Daily Telegraph*. Les autorités britanniques mettent en cause la constitutionnalité du projet de loi sur le forage en mer, a indiqué le journal, citant un diplomate qui juge «protectionnistes» les mesures contenues dans le texte. Le

projet de loi en question envisage de bloquer l'accès à toute nouvelle licence de forage offshore aux groupes ayant contribué au décès de plus de dix employés au cours des sept dernières années. Cette disposition semble viser directement la compagnie britannique British Petroleum (BP), explique le quotidien, pour lequel la raison des onze personnes tuées dans l'explosion de la plateforme Deepwater Horizon le 20 avril dernier dont le naufrage a provoqué la marée noire, n'est pas fondée. Et d'ajouter que BP n'a pas été reconnu responsable de cette explosion, mais que c'est en raison des 15 morts dans l'explosion de la raffinerie

BP de Texas City en mars 2005. Selon le *Daily Telegraph*, l'ambassade de Grande-Bretagne à Washington a fait des représentations contre ces dispositions, tandis qu'un diplomate, cité par le quotidien, estime qu'il s'agit d'un projet de loi «troublant». «Nous nous demandons s'il est bien constitutionnel de prendre pour cible une entreprise particulière, et cela envoie aux marchés européens le signal inquiétant que le protectionnisme est bien vivant dans certains endroits du Capitole», ajoute ce diplomate. «Le Congrès devrait savoir que l'Europe ne restera pas inactive si ces mesures entrent en vigueur», insiste-t-il.

Citant une source proche de BP, le journal indique que le groupe va accélérer son lobbying contre le projet de loi, qualifié par cette source de «punitif envers une entreprise particulière» et «d'inconstitutionnel». Le *Daily Telegraph* note cependant que la Maison Blanche s'inquiéterait, elle aussi, des aspects les plus extrêmes du projet de loi, mais qu'elle pense qu'ils ne subsisteront pas dans la version finale du texte.

D'autant qu'un projet similaire, mais ne contenant pas de telles dispositions, est actuellement débattu au Sénat, une chambre qui a en général la prééminence sur celle des représentants.

M. B.

Le baril de pétrole se rapproche des 80 dollars

Les prix du pétrole s'approchaient du seuil de 80 dollars le baril hier, soutenus par la glissade de la monnaie américaine et la bonne tenue des places boursières.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre s'échangeait à 79,23 dollars en milieu de matinée, en hausse de 1,05 dollar par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le "brut léger texan" (WTI) pour la même échéance gagnait 93 cents à 79,88 dollars.

Les prix du baril étaient portés par l'affaiblissement de la monnaie américaine, qui rend plus attractifs les achats de pétrole, libellés en dollars, pour les investisseurs munis d'autres devises. Ils profitaient également, comme en fin de semaine dernière, de la santé des marchés boursiers. Dans le sillage de l'Asie, les principales places européennes évoluaient hier matin en forte hausse.

"Les cours ne veulent tout simplement pas reculer. Pourtant, tous les facteurs identifiables semblent suggérer que les prix (du baril) devraient chuter", soulignent cependant des analystes.

Selon ces experts, la bonne tenue des indices boursiers et le "carry trade" (pratique spéculative par laquelle on emprunte dans des monnaies à faible rendement pour financer des investissements à risque) semblent avoir contribué à maintenir les prix du pétrole en hausse "en dépit de toute raison logique".

L'exacerbation des tensions entre le Venezuela, cinquième producteur au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), et la Colombie étaient également de nature à conforter la progression des cours du brut.

Caracas, après avoir rompu le 22 juillet ses relations diplomatiques avec Bogota, a déployé vendredi des unités d'infanterie et d'aviation à la frontière avec la Colombie.

R. E.

Hausse tendancielle de l'euro face au dollar

L'euro était toujours en hausse hier face à un dollar pénalisé par des craintes d'un ralentissement de la reprise aux Etats-Unis, alors que le marché reste attentiste en début de semaine d'indicateurs et de décisions de politique monétaire.

La monnaie européenne valait 1,3067 dollar hier matin contre 1,3047 dollar vendredi soir.

Selon les analystes, les cambistes seront particulièrement attentifs à la publication du rapport mensuel sur l'emploi et le chômage aux Etats-Unis, indicateur majeur pour évaluer la vigueur de la reprise de la première économie mondiale.

Ce rapport sera précédé demain par les chiffres de l'emploi dans le secteur privé pour juillet, ainsi que par l'indice ISM d'activité manufacturière pour juillet prévu hier.

Par ailleurs, les cambistes restaient prudents après la publication d'un recul de la production industrielle en Chine pour la première fois en 16 mois, selon une étude de la banque HSBC. L'indice PMI des directeurs d'achat publié par la banque est tombé en juillet à 49,4 points contre 50,4 en juin, crevant pour la première fois le seuil de 50 points qui marque une croissance nulle.

R. E.



DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT LE MOIS DE RAMADHAN

LES ALGÉROIS PRENNENT D'ASSAUT LES PLAGES

A quelques jours seulement de l'avènement du mois de Ramadhan et donc de facto sonnante la fin des vacances, du moins pour l'écrasante majorité des familles, un important afflux est remarqué, ces derniers jours, en direction du littoral.

PAR CHAFIKA KAHLAL

En fait les Algérois tiennent à emmagasiner un maximum de soleil et d'air iodé avant de se mettre à courir les marchés, activité favorite durant le mois de Ramadhan, lequel est malheureusement dévié de son sens et sert d'exuses pour assouvir tous les dépassements et gourmandises. Ainsi les plages de sable doré et les criques rocheuses des côtes algéroises s'étalant sur 97 kilomètres, soit de Mazafran à Réghaia, ne recevront plus la nuée de familles, du moins avant la rature du jeûne. En attendant l'arrivée, dans tous les foyers, de cet invité sacré, les Algérois tentent donc de profiter au maximum de ces journées de farniente au soleil. Cette année les plages n'auront donc pas reçu le nombre habituel d'estivants, après une timide fréquentation des plages algéroises durant la Coupe du monde où les Algérois ont préféré rester face à leurs petits écrans surtout au moment où les Fennecs étaient encore présents dans la compétition. Tout de suite après la fin de la Coupe du monde les plages algéroises ont connu un important rush en devenant la destination favorite des Algérois. L'esprit libéré, les Algérois et après l'élimination de l'équipe nationale ont pu enfin investir les plages algéroises dont l'amélioration de la qualité de l'eau et l'ouverture de nombreuses autres plages a fortement réjoui. Le renforcement des contrôles de l'eau de mer est parvenu à rassurer les familles traumatisées par la peur d'attraper un microbe ou bactérie véhiculés par ces milliers de germes et champignons microscopiques découverts l'an dernier au



Affluence record en ces jours précédant l'avènement du mois de Ramadhan.

niveau de plusieurs plages : Kettani, Bab El-Oued, Franco où des dizaines d'intoxications ont été enregistrées à cause de la pollution de l'eau qui avait carrément changé de couleur à cause de la forte présence de ces bêtes microscopiques. Rappelons que pour garantir la qualité de l'eau de mer, des analyses des eaux de baignade ont été effectuées au niveau de l'Institut Pasteur suite à des prélèvements réalisés par l'Agence de la protection et de la promotion du littoral (APPL) et l'établissement chargé de l'hygiène urbaine (Hurbal) ainsi que ceux acheminés par les bureaux commupouvant assurer le bien-être des estivants. Il faut toutefois dire que les quatre-vingt-trois plages d'Alger, dont les cinquante-sept autorisées à la baignade cette année, ont beaucoup perdu de leur charme d'antan notamment ces dernières années. Une réalité amère, mais pourtant vraie malgré toutes les mesures prises par les services concernés pour améliorer le service et assurer le bien-être des estivants et des touristes. Même les plages les plus belles d'Alger n'échappent pas à ces dégradations continues, Palm Beach, Azur plage, Miramar, Baïnem, Horizon

Bleu, Bains Romains, Zéralda et même Sidi Ferdj connaissent une pollution très avancée, envahies qu'elles sont par les décharges et les dépôts chimiques ramenés par les vagues après avoir été déversés par des navires, mais aussi par ces estivants ô combien nombreux, saboteurs de la nature et personnes inciviques qui abandonnent en fin de journée des quantités importantes de déchets de toute nature après avoir passer de belles journées et profiter de l'eau et du soleil, notamment en ces derniers jours de vacances qui précèdent le mois sacré. Il est à rappeler que la saison estivale, cette année, a vu la réouverture de trois plages alors qu'elles étaient encore interdites à la baignade l'an dernier parce qu'elles étaient en pleins travaux d'aménagement, mais vingt-six autres sont encore interdites à la baignade. Quinze d'entre elles sont classées sur zone rouge à cause de leur importante pollution qui présente un danger véritable sur la santé des citoyens, six autres plages sont, par contre, classées dangereuses à cause de leurs rochers à fleur d'eau alors que cinq plages souffrent d'absence d'accès.

C. K.

ALGER-CENTRE, COMMERCES ET LOISIRS BY NIGHT

Les boutiques fermées dès 18h

PAR HASSIBA ABDALLAH

À Alger-Centre, les boutiques commencent à baisser leurs rideaux à partir de 18 h. La ville devient sans vie tout d'un coup. Comme tout autre lieu important des villes du monde, la localité d'Alger-Centre, devrait avoir une vie nocturne. En effet, elle est censée être prête à bien accueillir, ne serait-ce que ses hôtes et visiteurs étrangers, entre autres. Pourtant, toutes les belles vitrines qu'un citoyen aimerait admirer après une longue journée de travail ont déjà baissé rideau. De ce fait, pour la majorité des travailleurs, l'heure du déjeuner est l'unique moment où il peuvent faire leurs courses.

Un des commerçants d'Alger-Centre a tenu à défendre sa position. « On tra-

vaille tous les jours sans avoir de vraie pause de déjeuner. Après une longue journée de travail, on est pressé d'aller chez soi pour se reposer. Je ne peux pas ouvrir la boutique à 9 h du matin pour travailler jusqu'à minuit chaque jour. A ce rythme, personne ne pourra tenir plus d'une semaine. C'est une mission impossible », a-t-il dit. L'avis du citoyen lambda est, par contre, totalement contradictoire. Mouna, une jeune femme d'une trentaine d'années, habitant à Dar El-Beïda et qui travaille à Alger-Centre, nous donne une idée sur son quotidien : « Le matin je me lève très tôt avec mon mari pour aller travailler. Et dès que c'est l'heure de pause, je me précipite pour acheter quelque chose à manger et faire mes courses à la fois. A part cela, je ne pourrai pas avoir un autre moment pour le faire. Les week-

ends, je ne peux que les consacrer aux tâches ménagères ». Une autre employée nous a dit : « J'aurai bien aimé sortir durant la soirée avec ma petite famille en ville. Ça sera bien de s'attabler et de pouvoir y dîner en terrasse, prendre des glaces, faire du shopping ou voir un film au cinéma. Ça nous aidera à fuir le quotidien et son stress et éviter la chaleur de la journée en même temps ». Notre interlocutrice nous précise : « Moi personnellement ça m'arrangera le soir. La journée je suis au boulot et je ne pourrai jamais me permettre de descendre en ville. Par contre, la nuit c'est possible ». Alger-Centre, qui devrait être l'endroit le plus vivant, se met ainsi en veilleuse dès la tombée de la nuit pour ne laisser place qu'aux bars, qui eux restent ouverts jusqu'au petit matin.

H. A.

ROUIBA

Promesses de projets de développement pour la cité Ramli

Les responsables locaux de la commune de Rouiba à Alger se sont engagés à lancer des programmes de développement afin de soutenir les familles de la misère dans laquelle elles vivent depuis plusieurs décennies maintenant. Et ce en commençant par leurs accorder les actes de propriété de leurs maisons et de leurs terrains pour avoir le droit d'aménager leurs demeures, dans la précarité absolue aujourd'hui. Les habitants qui ont construit leurs maisons depuis une trentaine d'années déjà n'ont toujours pas d'eau potable ni réseau d'assainissement, ce qui fait ressembler leur quotidien à une vie d'époque moyenâgeuse. Une cité qui ressemble plus à un bidonville malgré qu'il soit en dur puisqu'elle n'est dotée d'aucune commodité de vie décente et d'aucune infrastructure de base. Des routes défectueuses et des flaques d'eaux usées qui favorise les maladies et nourrit des milliers d'insectes et de rats qui se sont familiarisés avec les enfants privés de leurs enfance pour absence d'aires de jeu ou d'espaces verts dans lesquels ils peuvent jouer et vivre leurs enfance. Le staff exécutif de la commune et à sa tête le P/APC et après avoir reçu des milliers de revendications de la part des citoyens, a enfin inscrit ladite cité dans les programmes de développement de l'année en cours et plusieurs projets sont tracés pour mettre fin à la misère. Le premier douci des responsables locaux est, selon le premier responsable de la commune, de raccorder le quartier à l'eau potable et le goudronnage des routes après avoir installer le réseau d'assainissement. Les travaux devraient, selon le P/APC de Rouiba, commencer juste après le mois de carême. Il est à noter que plusieurs infrastructures de base sont aussi en cours d'études notamment des établissements scolaires et de santé ainsi qu'une aire de jeu et des espaces verts.

SAOULA

Les résidents revendiquent l'aménagement de la station routière

Les usagers de la station de transport urbaine au sein de la commune de Saoula, à quelques vingt kilomètres d'Alger, réclament ces dernières années un aménagement total de leur gare routière qui ne répond plus à leurs besoins ni en matière de commodités nécessaires pour assurer le bien être des voyageurs, ni en matière de bus dont le nombre demeure aujourd'hui insuffisant avec l'extension de la commune et l'augmentation remarquable dans le nombre des habitants, notamment avec la réalisation de nouvelles cités où ont été relogés des milliers d'Algérois récemment. Certaines destinations et les plus demandées, sont selon des citoyens, mal couvertes par les transports à l'instar d'Alger, Baba Ali ou Ouled Belhadj et les quelques bus qui assurent le transport vers ces localités sont anarchiquement gérés par le privé qui décide seul des horaires et de l'heure de l'arrêt du service le soir. Il faut noter que la station qui est l'unique dans la commune n'est pas dotée d'abribus, ni de banc où pourraient attendre leurs bus les citoyens, ni même de quais réservés aux bus. « Les usagers ne savent pas où attendre leurs bus et parfois ils ratent leurs destinations ou prennent le mauvais bus à cause de ça ». Les autorités locales ont rassuré les citoyens qu'un projet de réalisation d'une nouvelle station de bus qui sera dotée de toutes les commodités nécessaires et qui répondra aux normes internationale et moderne assurant le bien-être des usagers est en cours d'études et sera lancé dans les quelques mois à venir. Le terrain pour le projet a été désigné et se situe à proximité de la rue wilayale reliant Saoula à la commune de Khraïssaia, apprend-on auprès d'un responsable de la commune.

C. K.



CHLEF

De nouvelles structures pour la formation professionnelle

Vu le nombre croissant des jeunes enfants scolarisés exclus chaque année du système de l'enseignement classique les pouvoirs publics n'ont d'autre choix que celui de renforcer la formation professionnelle. Ainsi pour répondre à cette demande une enveloppe financière de 2.78 milliards de dinars a été octroyée à ce secteur, dans le cadre du plan quinquennal 2010/2014. Cela permettra la construction d'un Institut de l'Enseignement Professionnel (IEP) d'un coût de 659 millions de dinars, de 7 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP) d'un montant global de 1.440 millions de dinars. Ces derniers seront implantés respectivement dans les communes de Chettia, Ténès; Qued-Fodda ; Bou-Kader. ; Ouled-Fares Tadjena et enfin deux instituts au chef lieu de wilaya. Il y a lieu de signaler également que dans le cadre de ce même quinquennat, le secteur a bénéficié d'un institut national spécialisé et de 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et de 4 annexes de CFPA dans des zones semi-rurales. Par ailleurs en sus des ces nouvelles réalisations ; il est prévu la réalisation de 25 logements d'astreinte (100 millions de dinars), de 3 terrains de sport (14 millions de dinars); de l'aménagement de 8 établissements (90 millions de dinars) et enfin l'équipement des é

Un mort par noyade sur la plage Dechria

Une personne a trouvé la mort sur une plage surveillée à l'ouest de la ville côtière de Ténès, sur le littoral de la wilaya de Chlef, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la Protection civile.

La jeune victime, âgée de 29 ans, a malheureusement péri noyée en dépit de l'intervention des surveillants de baignade déployés sur cette plage, a expliqué la même source, en rappelant qu'il s'agit de la première victime enregistrée depuis le début de la saison estivale sur le littoral de la wilaya, qui compte 25 plages autorisées à la baignade. Le corps de la victime a été transporté vers la morgue de l'hôpital de Ténès, a-t-on ajouté la même source.

BOUIRA

6 personnes blessées dans des accidents de la route

Quelque 36 personnes ont été blessées dans quatorze accidents de la circulation déplorés sur les routes de la wilaya de Bouira au cours de la semaine dernière, a-t-on appris dimanche auprès de la Protection civile. Le plus dangereux de ces sinistres de la route a été signalé, samedi soir, au lieu dit "Lehnnache" sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de Djebahia en direction d'Alger, où un carambolage entre un camion et six véhicules légers a causé des blessures à sept personnes, est-il précisé de même source.

APS

TRANSPORT À BLIDA

UN ÉPINEUX PROBLÈME POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SOCIALE

Depuis des années, le transport urbain fait l'objet de plaintes pour diverses lacunes : absence de ponctualité ou encore de confort sans compter le manque d'hygiène et de respect des voyageurs.

PAR MADANI HICHEM

Evoker à Blida le problème du transport, cela suscite à engager un débat, car c'est vraiment l'anarchie dans ce secteur. A commencer par la gare routière du chef-lieu de la wilaya où rien ne permet de la désigner comme telle en l'absence de la moindre commodité. Érigée comme parking pour la station des télécabines assurant la liaison entre Blida et Chréa, cet espace s'est retrouvé transformé en gare routière provisoirement non seulement pour les transports urbains, intercommunes, mais aussi interwilayas, aussi bien pour les taxis que pour les bus et mini bus, et cela depuis huit ans. Hiver comme été, l'agence comme l'appelle les voyageurs reçoit quotidiennement des milliers de personnes en partance vers diverses destinations, comme pour ceux qui y arrivent. Depuis son installation, cette gare à ciel ouvert n'est dotée ni d'Abribus, ni d'aucun confort, alors que certains voyageurs se voient obligés d'attendre plusieurs heures avant de prendre la route vers leur destination. Déjà, depuis des années, le transport urbain fait l'objet de plaintes pour diverses lacunes : absence de ponctualité ou encore de confort sans compter le manque d'hygiène et de respect des voyageurs. Cette situation a fait dire à plusieurs personnes que l'absence d'un contrôle rigoureux à la gare routière et même au niveau des arrêts en ait la cause. « Déjà avant de prendre le départ, le bus d'une capacité de trente-six places fait monter presque le double et le receveur ne sait dire que : "Avancez vers l'arrière" », nous dira un septuagénaire qui arrive à



Le transport, un tracas pour les citoyens.

supporter difficilement la bousculade. Sur ce même chapitre on relèvera que l'établissement d'une nouvelle carte de transport est nécessaire car certains quartiers sont mal ou pas du tout desservis ni par l'Etat, ni par le secteur privé. On a appris, au niveau de la Direction des transports que vingt-huit lignes sont exploitées et que douze sont en attente d'être attribuées, alors que le nombre de véhicules est de trois cent vingt, dont certains opérateurs disposent de plusieurs voitures. Selon une source proche de la Direction des transports, ce nombre de véhicules est, sans doute, l'un des facteurs de cette anarchie. Au lendemain de la décision de l'Etat de revoir à la hausse ses tarifs, les transporteurs privés ont émis le vœu de s'aligner sur les tarifs de l'entreprise publique. Cependant, de l'avis du ministre des Transports, Amar Tou, de passage dans la wilaya de Blida, il n'y a aucune objection à condition que certains critères soient respectés dans l'intérêt des citoyens sur le plan de l'hygiène, du confort et la ponctualité des horaires. Ce sont d'ailleurs les exigences de nombreux voyageurs. Quant au transport intercommunal il nécessite, lui aussi, une réorganisation. En dépit des six cent dix-neuf véhicules assurant la liaison des soixante-trois lignes entre le chef-lieu de la wilaya et

les autres communes, certaines localités sont su les exploiter, alors que d'autres enregistrent un déficit. A titre d'exemple, sur le tronçon Blida-El Affroun d'une longueur de 18 km, et qui connaît un prolongement vers Hadjout et Tipasa, règne vraiment l'anarchie. Non seulement les arrêts ne sont pas respectés, mais à un certain moment de la journée, chaque bus tient à être le premier arrivé à sa destination pour charger le maximum de voyageurs et repartir. « C'est vraiment des courses de vitesse auxquelles nous assistons parfois » nous dira un citoyen. Mais il arrive aussi, que le bus mette plus d'une heure pour rallier les 18 km en raison du temps observé au niveau de chaque arrêt dans le but de récupérer des voyageurs. Cette situation, qui est déplorée par des voyageurs, est connue de la Direction des transports qui d'ailleurs est en voie de lui trouver une solution a-t-on appris de bonne source. « Tous ces problèmes sont suivis par une commission, et malgré les mesures prises à travers des sanctions, certains opérateurs ne semblent pas réagir », nous dit-on à la Direction des transports de la wilaya. Ainsi, il est temps que les services concernant ce secteur se penchent sur ce dossier qui mérite la plus grande attention.

M. H.

TIZI-OUZOU, DÉVELOPEMENT DE LA RICHESSE ANIMALE

EXTENSION DE L'ÉLEVAGE OVIN

Le cheptel ovin dans la wilaya de Tizi-Ouzou a connu, cette année, une extension de l'ordre de 1.500 têtes acquises au profit de 125 éleveurs, a-t-on appris de la conservation des forêts. Sur ce nombre global d'ovins réalisés au titre de la mise en œuvre de deux programmes distincts pour le développement de cette richesse animale, un troupeau de 648 unités, réparties sur 54 éleveurs à raison d'un module d'une douzaine de bêtes chacun, représente le quota revenant à la wilaya au titre d'un programme national de 10 mille ovins, initié par le ministère de l'agriculture et du développement rural, a-t-on précisé.

L'opération de distribution de ces ovins s'est déroulée, le week-end dernier, à la ferme pilote de Draa Ben

Khedda, au profit d'éleveurs des communes de Makouda, Boudjima, Tigzirt, Ziki, Tirmatine, Draa El Mizan, Ouadhias, Illoula et Iferhounene. Au titre de l'exécution du contrat de performance assigné à la wilaya pour le développement de la production animale, un programme de livraison a été destiné à la wilaya cette année, comprenant 3.220 têtes au profit de 265 éleveurs, à raison de 12 unités chacun, selon une situation présentée par le chargé de la mise en œuvre du programme de proximité du développement rural intégré (PPDRI), qui a précédé à la distribution d'une première tranche de 852 ovins au profit de 71 éleveurs.

"Outre le développement du cheptel ovin par l'optimisation de l'ex-

ploitation du potentiel de la wilaya en la matière, ces actions visent à procurer une ressource d'appoint pour les ménages ruraux, tout en les faisant contribuer à l'effort national de la satisfaction de la demande en viandes rouges", a indiqué un responsable à la conservation des forêts. Pour garantir la fructification de ces cheptels, subventionnés par l'Etat à hauteur de 280 mille DA, le module de douze têtes, la direction des forêts a fait signer aux bénéficiaires un engagement stipulant de "garder le cheptel acquis dans sa totalité pendant au moins une période de 6 ans, sachant que seuls les produits issus de l'agnelage peuvent faire l'objet de vente durant toute cette période", a-t-on expliqué.

APS



AGHBALOU, UN VILLAGES DE MONTAGNE

Autopsie d'une commune

Takerboust est le chef-lieu de cette commune située à l'extrême est de la wilaya de Bouira faisant limite avec celles de Bejaïa et Tizi-Ouzou, et née du précédent découpage administratif avec pour nom- Aghbalou. Traversée par la RN 15, Aghbalou contemple paisiblement le ciel ainsi que l'un des plus beaux sites du Djurdjura auquel se trouvent agrippés toutes ces agglomérations tels des chapelets.

PAR LOUNIS OU SI AMER

C'est au village natal de feu Dda Slimane (Slimane Amirat), cet homme historique, que nous allons transporter nos lecteurs par ces quelques lignes. Dda

Slimane est ce révolutionnaire bien connu qu'une crise cardiaque a terrassé au palais d'El-Mouradia lorsqu'il est venu se recueillir sur la dépouille de feu le Président Boudiaf. « Allah Yarhamoum ».

Takerboust est le chef-lieu de cette commune située à l'extrême est de la wilaya de Bouira faisant limite avec celles de Bejaïa et Tizi-Ouzou, et née du précédent découpage administratif avec pour nom- Aghbalou (-prononcez Aghvalou) qui en tamazight veut dire « clairière » ou endroit riche en eau et en arbres et parfois même fontaine dans certaines régions.

Cette commune de montagne dont la quasi-totalité du territoire est à relief présentant une forte déclivité, s'étend sur plus de 60 km² et abrite dix villages qui sont : Takerboust, Selloum, Ivahlal avec ses trois bourgs (Chrèa- M'lal-Ighil Azem), Ath Hamdoun, Ighil Ouchekrid, F'Dossa et Amouche ainsi que de nombreuses habitations éparses, car en cette contrée les gens préfèrent construire leurs maisons, si possible, sur leur terres. Traversée par la RN 15, Aghbalou contemple paisiblement le ciel ainsi que l'un des plus beaux sites du Djurdjura auquel se trouvent agrippés toutes ces agglomérations tels des chapelets que le poète a si bien décrits. Comme toute collectivité frontalière cette commune, qui dépend administrativement de la wilaya de Bouira dans la daïra de M'Chedallah, est socio-économiquement tournée vers celle de Béjaïa.



Commune de Aghbalou

« *Aghbalou contemple paisiblement le ciel ainsi que l'un des plus beaux sites du Djurdjura auquel se trouvent agrippés toutes ces agglomérations tels des chapelets que le poète a si bien décrits.* »

Les gens d'Aghbalou ne vivent pas d'amour et d'eau fraîche

Oui, vivant en étroit voisinage avec la plaine « Azaghar » qui se situe en haute vallée de la Soummam et la haute montagne « Igawawen » les villages se trouvant à l'ouest du Djurdjura juste après la crête (Lejva) la population de cette commune a depuis fort longtemps adopté un comportement adapté à l'exil. Mis à part quelques nantis, le reste de cette masse laborieuse émigre dès le jeune âge soit à l'extérieur, soit à l'intérieur du pays, vers des pôles économiquement plus attractifs pour se frayer un chemin, apprendre un métier et subvenir aux besoins des familles souvent nombreuses.

A ces effectifs, l'on pourra ajouter ceux à qui la création de certains services publics locaux a per-

mis de décrocher « un travail » ainsi que ceux qui vivent de « l'euro », cette manne financière, la dévaluation du dinar aidant, qui vient comme un bol d'air frais récompenser les innombrables efforts des vieux pionniers de l'émigration, à titre posthume pour la plupart et secourir une descendance dans « la construction de sa vie ».

Espoir de développement

Pour que réellement Aghbalou puisse connaître un essor en matière de développement socio-économique, seul un projet d'agriculture et de tourisme de montagne pourra faire de Takerboust un vrai pôle ou beaucoup d'activités pourront être pratiquées. Beaucoup reste à faire sans doute, à condition de procéder à des recherches et à des classements et classifications par nécessités et capacités de création.

Pour le moment cette cellule administrative de base doit s'occuper de ses projets en cours et qui sont semblables aux autres communes.

Point noir de cette localité

C'est indubitablement la décharge publique en plein cœur du Parc national du Djurdjura qui semble être théoriquement gardée. Longeant la RN 15 qui mène de la vallée de la Soummam à Aïn El hammam « ex-Michelet » cet agoudhou géant est la source de plusieurs types de pollutions. De l'atmosphérique à la visuelle en passant par beaucoup d'autres, la décharge ne cesse de grandir comme pour justifier l'adage populaire. L'on peut faire couler beaucoup d'encre avant que l'idée de l'enlever ne puisse germer là ou il le faut.

L. O. S. A.

KHEMIS MILIANA

La BADR récompense la fidélité de son personnel

Jeudi dernier, après la fermeture des guichets à 16h comme sous le coup d'une baguette magique, le grand hall de l'unité BADR banque, la 267, sise Bd Bougara, s'est transformée comme par des doigts de fée en une salle de réception. Des sodas, jus de fruits, pâtisseries faites par les employés maison : la circonstance est importante il faut le dire : c'est le départ à la retraite d'un employé qui a servi la banque de manière la plus honorable qui soit et ce durant 40 années, autant dire toute une vie : Benamara Boualem est le troisième employé cette année qui part à la retraite. Pour la circonstance, outre tout le personnel de l'unité 267, Mme Saï Fouzia, représentante du directeur, et Zougar Tahar secrétaire général du syndicat des banquiers ont pris part à cette cérémonie très conviviale sur laquelle a plané une grande émotion.

M. Abdelkader Mohammed, sous-directeur chargé des crédits dira « nous sommes, tous, là pour témoigner que notre collègue et ami Boualem Benamara a donné le meilleur de lui-même à notre entreprise ».

Mme Saï, aussi directrice de l'administration générale, prenant la parole à son tour dira « le départ à la retraite doit être le début d'une nouvelle vie pour récolter ce que chacun aura semé durant toute sa carrière, une vie de bonheur et de prospérité... C'est ce que nous souhaitons de tout cœur à notre collègue Benamara ». Le représentant du syndicat Zougar Tahar ajoute à son tour à l'intention de Boualem Benamara « ton départ Boualem ne signifiera jamais exclusion parce que tu seras toujours des nôtres ».

Quant Boualem Benamara lui-même il dira « je suis fier d'avoir servi notre entreprise avec abnégation et loyauté... aujourd'hui c'est un grand jour pour moi et un grand honneur qui m'est donné de ressentir ».

C.-E. M.

BEJAIA

9.100 places pédagogiques pour la rentrée

La rentrée scolaire pour le secteur de la formation professionnelle a été minutieusement préparée par la tutelle. Ainsi, selon la direction de wilaya de la formation professionnelle, 9.100 places pédagogiques sont retenues pour les nouveaux candidats aux différentes filières. Ces candidats issus de l'enseignement fondamental et qui n'ont pas pu réussir dans leur scolarité auront à choisir un métier dans le cycle de la formation. Ainsi, les exclus des classes de terminales des lycées pourront s'inscrire dans les instituts (INSFP) et les centres (CFPA). Les élèves des classes de 2 AS auront 648 places pédagogiques à leur disposition. Alors que les élèves de 4e année moyenne n'ayant pas accédé au lycée auront un nombre de 2.341 places.

D'autres formations toucheront également les autres catégories de jeunes et qui seront orientés vers les centres de formation étatique et privé. Par ailleurs, la formation des jeunes en hôtellerie qui devait être lancée au CFPA d'Aokas a été annulée vu le manque d'engouement des employeurs dans ce secteur et qui pourtant s'avère très indispensable pour la ville de Bejaïa qui possède une chaîne d'hôtels et restaurants sur toute la côte Est - Ouest. Dans les zones rurales, la formation touchera également toutes les filles non scolarisées femmes aux foyers dans les domaines de la couture, bordierie, coiffure et autres activités.

M. L.

Un attentat en Irak fait cinq morts et sept blessés

Deux attentats à la bombe ont été commis lundi dans la capitale irakienne Bagdad et ses environs, faisant cinq morts et sept blessés, a-t-on indiqué de source policière. Trois personnes, dont une femme, ont été tuées, et trois autres blessées, dans l'explosion d'une bombe survenue devant la maison d'un membre des forces de sécurité, à Garma, dans la province d'al-Anbar (ouest de Bagdad), a précisé la police. Un deuxième engin explosif placé dans un abribus à Chourta, dans le sud de Bagdad, a explosé, tuant deux personnes et blessant quatre autres, a indiqué une source au ministère irakien de l'Intérieur.

Retrait des forces combattantes américaines d'Irak à la fin août

La mission des troupes combattantes américaines en Irak s'achèvera à la fin août, "comme promis et conformément aux prévisions", ont rapporté des médias citant des extraits du discours du président américain Barack Obama prévu lundi. Dans le discours qu'Obama doit prononcer dans la journée devant un congrès d'anciens combattants handicapés à Atlanta (Géorgie, sud-est), le président américain "rappelle ses engagements et ses promesses de retirer les forces combattantes d'Irak comme il a été prévu, à la fin du mois en cours". "J'ai juré de mettre fin à la guerre en Irak de façon responsable et peu après avoir pris mes fonctions, j'ai annoncé notre nouvelle stratégie pour l'Irak et une transition totale (du contrôle du pays) aux Irakiens", devait affirmer M. Obama. "J'ai été clair sur le fait que d'ici à la fin du mois d'août 2010, la mission de combat américaine en Irak serait terminée. Et c'est exactement ce que nous faisons, comme promis, conformément aux prévisions", devait-il insister.

18 morts à la suite d'un incendie à Johannesburg

Dix-huit personnes ont péri à la suite d'un incendie dans une maison de retraite de Johannesburg en Afrique du Sud, ont déclaré lundi les secours sud-africains. Le feu s'est déclaré dimanche soir dans la maison de retraite de Pieter dans le quartier de Nigél, dans l'est de Johannesburg, a précisé à la presse le porte-parole des urgences, Chris Botha. "Dix-huit personnes sont mortes et 84 ont été sauvées. Le bâtiment a été envahi par les flammes et le personnel s'est immédiatement mobilisé pour secourir les personnes âgées dans le bâtiment en flamme", a dit le porte-parole. Une enquête a été ouverte par la police en vue de déterminer les causes exactes de cet incendie, a ajouté la même source. **APS**

IL EN A FAIT LA PROPOSITION HIER

Ahmadinejad prône un dialogue d'homme à homme

Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a proposé lundi un dialogue "face à face" avec Barack Obama et affirmé que l'Iran était prêt à un "dialogue de haut niveau" avec les Etats-Unis, pays avec lequel Téhéran n'entretient plus aucune relation depuis plus de 30 ans. "Je dois me rendre en septembre à New York pour participer à l'Assemblée générale des Nations unies».

PAR SIAVOSH GHAZI

Je suis prêt à m'asseoir avec M. Obama, face à face, d'homme à homme, pour parler librement des questions mondiales devant les médias pour voir la solution qui est la meilleure, a déclaré M. Ahmadinejad à l'occasion d'un congrès des Iraniens vivant à l'étranger. "Le gouvernement américain a déclaré récemment qu'il était prêt à dialoguer (...) à un niveau plus élevé. Très bien. Nous sommes aussi en faveur du dialogue et prêt à dialoguer à un niveau plus haut sur la base du respect mutuel et de la dignité", a-t-il ajouté en faisant référence au contentieux opposant les Occidentaux à l'Iran sur son programme nucléaire controversé. L'Iran et les Etats-Unis n'ont pas de relations diplomatiques depuis trente ans. En octobre 2009, le sous-secrétaire d'Etat américain avait participé aux négociations de Genève sur le nucléaire dans le cadre du dialogue entre l'Iran et les pays du groupe des Six (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie, Chine, Allemagne). Mais l'absence de résultat à propos de l'échange du combustible nucléaire a empêché la poursuite de ces discussions. La déclaration du président Ahmadinejad intervient alors que les



Ahmadinejad à l'occasion du congrès des Iraniens vivant à l'étranger.

Ph. D. R.

Etats-Unis ont fait pression sur leurs partenaires du groupe des Six pour adopter une nouvelle résolution au Conseil de sécurité pour renforcer les sanctions internationales. Mais le président Ahmadinejad a prévenu que le dialogue devra être basé sur le respect mutuel. "Si vous croyez que vous allez brandir un bâton et dire que nous devons accepter tout ce que vous dites, cela ne se produira pas", a-t-il ajouté à l'attention des Occidentaux. Ces derniers "ne comprennent pas que les données ont changé dans le monde", a-t-il estimé. Le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté le 9 juin une résolution renforçant les sanctions internationales contre l'Iran, soupçonné malgré ses démentis de chercher à se doter de l'arme atomique sous couvert de son programme nucléaire civil. Cette initiative a été rapidement suivie par l'adoption de sévères sanctions unilatérales par les Etats-Unis et l'Union européenne. De nouvelles discussions sur le dossier nucléaire sont toutefois envisagées en septembre entre Téhéran et les puissances du groupe des Six, ainsi qu'entre l'Iran et les pays du groupe de Vienne (Etats-Unis, Russie, France) sur la question plus spé-

cifique d'un éventuel échange de combustible nucléaire. M. Ahmadinejad a également affirmé que les nouvelles sanctions n'auront aucun effet sur la détermination de l'Iran à poursuivre son programme nucléaire. "Ils (les Occidentaux) adoptent des résolutions. Combien en ont-ils adoptés jusque-là ? Quatre ? Vous pouvez adopter autant de résolutions que vous voulez pour avoir 4 mille résolutions", a-t-il affirmé. M. Ahmadinejad a dénoncé le soutien des Etats-Unis à Israël. "Vous soutenez un pays qui a des centaines de bombes atomiques et vous dites que vous voulez stopper l'Iran qui pourrait éventuellement avoir la bombe un jour. Vous ne faites que vous discréditer dans le monde", a-t-il déclaré, en répétant que l'Iran "ne voulait pas avoir la bombe atomique". "M. Obama donne trop d'importance aux sionistes. En fin de compte, (le sionisme, ndlr) n'est qu'un parti politique, qui contrôle les médias, les partis politiques et l'argent. (Les sionistes) ne sont pas importants, ce sont les nations qui sont importantes dans le monde", a-t-il dit

S. G. /AFP

DIALOGUE DIRECT ISRAËLO-PALESTINIEN

Moubarak et Peres évoquent la reprise

Le président israélien Shimon Peres et son homologue égyptien Hosni Moubarak ont discuté dimanche au Caire des moyens de reprendre des négociations israélo-palestiniennes directes pour remplacer les pourparlers indirects infructueux, a indiqué la présidence égyptienne.

Les deux hommes ont "discuté du processus de paix au Proche-Orient et des moyens de passer de négociations indirectes à des négociations directes sérieuses", a déclaré le porte-parole de M. Moubarak, Souleimane Awad. Le président palestinien Mahmoud Abbas est soumis à une intense pression américaine pour reprendre les discussions directes avec l'Etat hébreu, suspendues depuis l'offensive israélienne sur Gaza fin 2008, au lieu des pourparlers dits "de proximité" impulsés sans résultat par Washington. M. Abbas refuse de s'engager dans des discussions directes sans

avoir obtenu au préalable un gel de la colonisation israélienne et des garanties sur les frontières du futur Etat palestinien. Israël rejette ces exigences et se dit prêt à reprendre ces négociations sans conditions préalables.

Une réunion de la Ligue arabe jeudi dernier au Caire a abouti à un accord de principe pour des pourparlers directs, tout en laissant à M. Abbas le soin de dire quand il jugerait cela possible. M. Moubarak, a poursuivi son porte-parole, "a souligné son désir de parvenir à la paix à travers des discussions directes" israélo-palestiniennes, après la décision de la Ligue arabe de "donner à M. Abbas son feu vert pour passer des pourparlers indirects à des pourparlers directs".

Ces pourparlers, a toutefois ajouté M. Moubarak selon son porte-parole, doivent être sérieux, avec une durée définie et des points clairement définis. Il s'est aussi refusé à "spéculer sur le moment"

où ces négociations pourraient débiter. La rencontre entre MM. Moubarak et Peres a duré une heure et demie et a été suivie d'un déjeuner de travail. La dernière entrevue entre les deux présidents remonte à novembre dernier.

L'Egypte est, avec la Jordanie, l'un des deux voisins arabes d'Israël à avoir signé un accord de paix avec l'Etat hébreu. M. Peres a quitté le palais présidentiel égyptien sans faire de déclaration. M. Moubarak a quant à lui souligné la nécessité de "créer une atmosphère propice au lancement de pourparlers directs", a ajouté M. Awad.

"Il y a beaucoup de choses qu'Israël peut faire pour instaurer la confiance" en Cisjordanie, comme lever les barrages militaires, a-t-il ajouté. M. Moubarak a également appelé Israël à "mettre fin au blocus qui oppresse la bande de Gaza".

AFP



AUDI A7 SPORTBACK

L'ARTILLERIE LOURDE

Après vous avoir présenté les premières photos de la nouvelle berline de luxe de la marque aux anneaux, nous vous livrons aujourd'hui les détails de cette "Limousine" qui vient enrichir la gamme Audi et le concept Sportback.

Page 12



NOUREDINE HASSAIME,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE TOYOTA ALGÉRIE

Toyota Algérie modifie son cap



Page 14

KIA MOTORS ALGÉRIE PRÉSENTE LA PICANTO RESTYLÉE

Versions et tarifs



Page 13

MAZDA VERISA
La nipponne s'offre une légère mutation



Page 12

LE GOUVERNEMENT ALGÉRIEN PRÉPARE DE NOUVELLES TAXES AUTOMOBILE

Jusqu'à 700 mille dinars de taxes sur certaines catégories

Page 13



AUDI A7 SPORTBACK

L'ARTILLERIE LOURDE

Après vous avoir présenté les premières photos de la nouvelle berline de luxe de la marque aux anneaux, nous vous livrons aujourd'hui les détails de cette "limousine" qui vient enrichir la gamme Audi et le concept Sportback.

Pour bien résumer, il faut comprendre que le constructeur premium allemand a mis les bouchées doubles pour concevoir ce véhicule qui n'a pas voulu trop s'éloigner du concept Sportback dévoilé en 2009 au salon de Detroit. C'est un véritable vaisseau qui s'illustre par une puissante motorisation V6 et un habitacle sophistiqué dans sa composante et élitiste par ses matériaux. Audi A7 présente une silhouette "berline-coupé" qui prend ses racines de la A5 Sportback bien que largement en plus long frôlant même les 5 mètres (4.97 m) et disposant d'une chute de pavillon sensuelle. Sa face avant, élitiste et classique, nous renvoie sagement à la nouvelle identité visuelle de la marque. Ainsi, point de surprises, si ce n'est son éloignement des traits du Concept de Detroit. Bien qu'appartenant à l'arène des



véhicules Coupé, l'A7 dispose néanmoins de 4 portes et d'un hayon qui permet l'accès à l'énorme coffre du véhicule. Un coffre qui offre 535 litres de volume de chargement pouvant aller jusqu'à 1 390 litres

avec ses formes étirées. L'apparition d'éléments en bois lui affecte une atmosphère luxueuse. Cet habitacle regorge d'équipements multiples traditionnellement connus dans le segment du haut de gamme avec un accent particulier à une nouvelle panoplie d'équipements inédits comme le pavé tactile qui offre au conducteur une vision nocturne grâce à une fonction utilisant le GPS et l'éclairage 100% LED. Aussi, l'on note la présence d'un radar anticollision de dernière génération et pour la première fois chez Audi, l'A7 inaugure l'affichage tête haute. Côté mécaniques, la marque aux anneaux annonce quatre moteurs dont deux en diesel.

Les blocs essence sont représentés par un V6 (2.8 FSI) de 204 ch et d'un couple de 280 Nm dès 5 250 trs/min en plus d'un autre V6 3.0 TFSI de 300 ch (440 Nm de couple dès 5 250 trs/min). Dans le chapitre des diesel, la marque automobile Allemande proposera sur l'A7 un V6 3.0 TDI avec deux niveaux de puissance. Le premier est affiché à 204 ch et un couple de 400 Nm dès 1 250 trs/min alors que le deuxième est annoncé à 245 ch avec un couple de 500 Nm dès 4 000 trs/min. Une transmission Quattro est programmée et selon Audi, elle sera associée à la boîte S Tronic à double embrayage. L'Audi A7 sera dévoilée au public au prochain mondial de Paris.

sièges arrière rabattus. Quant à l'habitacle, l'A7 ne fait pas dans le détail. Comme attendu, il est de haute facture. La planche de bord par exemple est fabriquée de matériaux très raffinés et offre un joli spectacle

DACIA SANDERO
Et de 300.000 !



La citadine low coast roumaine Sandero, vient d'atteindre les 300.000 immatriculations suivant ainsi sa grande frangine Logan MCV.

Dans le chapitre bonnes performances, Dacia répond présent. On vous parlait il y a quelques jours de cela du Duster qui fait des merveilles quelques semaines à peine de son lancement. Dacia nous annonçait ensuite que sa Logan MCV venait d'atteindre la barre des 300.000 productions. C'est au tour de la Sandero de suivre la tendance. Très appréciée des petites bourses, elle argue sur le très bon rapport qualité/prix qu'elle offre, ainsi que son confort aussi bien à bord que sur route. Le 300.000ème modèle, sorti de l'usine roumaine de Mioveni, ira en Bosnie Herzégovine.

FIAT DOBLO PRODUIT À 1 MILLION D'EXEMPLAIRES
UN VÉHICULE BIEN "EXPORTÉ"



Produit en Turquie dans l'usine de Tofas à Bursa, l'utilitaire phare de Fiat, Doblo, vient de voir son millionième exemplaire sortir des chaînes de montages. Fiat Doblo est le premier véhicule du constructeur transalpin fabriqué en Turquie. Lancé pour la première fois en 2000, Fiat Doblo, avec ses ver-

sions Ludospace et Cargo, est vite devenu une référence du segment, notamment après son premier relifing.

Destiné massivement à l'exportation, le Fiat Doblo a réussi son pari. Après 10 ans d'existence, il a été commercialisé dans 80 pays à travers le monde. 70% de sa production sont exportés.

NOUVEAU FORD EXPLORER
Changement radical de look



L'ovale bleu nous dévoile enfin les premières images de son Explorer nouvelle génération. L'édition 2011 s'affiche avec un tout autre aspect, plus raffinée et moins gourmande. Le Ford Explorer, 4x4 réservé au marché américain, se décline légèrement plus en SUV, il gagne 9 cm en longueur, 13 en largeur mais abandonne 3 cm en hauteur. Sa face avant lui procure un aspect de grand robuste, avec une large calandre lissée à 3 barres avec des optiques plus effilées. A bord, la console centrale se rapproche d'une berline premium européenne, avec un tableau de bord qui se fonde dans les portes. Sous le capot, le nouveau Ford Explorer sera proposé avec un choix de deux motorisations. Un V6 de 3.5 litres qui développe 290 chevaux. Le second moteur, plus moderne et moins gourmand, est un 4 cylindres 2.0 EcoBoost équipé d'une injection d'essence directe et d'un turbocompresseur et délivrant une puissance de 237 ch et un couple maxi de 338 Nm.

LE GOUVERNEMENT ALGÉRIEN PRÉPARE DE NOUVELLES TAXES AUTOMOBILE

JUSQU'À 700 MILLE DINARS DE TAXES SUR CERTAINES CATÉGORIES

Le gouvernement algérien prépare une nouvelle batterie de taxes s'ajoutant à celles promulguées il y a une année sur l'importation des véhicules neufs. La loi des finances 2010 comportera de nouvelles taxes touchant plusieurs catégories de véhicules roulants.

Selon un document officiel qui nous a été transmis par l'association des concessionnaires automobiles algériens, le gouvernement prépare de nouvelles taxes qui concerneront de nouvelles catégories de véhicules roulants. Selon la même source, le gouvernement algérien justifie ces nouvelles taxes par son souci "de soutenir les prix du transport en commun (train, tramway, téléphérique, métro...)"

Ces nouvelles dispositions qui seront soumises aux députés pour approbation stipulent dans l'article 12, que trois nouvelles catégories d'engins roulants seront concernées par l'application de nouvelles taxes. Dans le détail, une taxe de 300 000 dinars sera appliquée sur les engins de la première catégorie à savoir : Les pompes centrifugeuses, groupes moto-pompes ou stations de pompage mobiles, groupes moto-compresseurs mobiles, groupes électrogènes mobiles, groupes convertisseurs ou transformateurs mobiles, postes mobiles de soudure, soudeuses mobiles, dumpers, bétonnières...

La deuxième catégorie à laquelle s'appliquera une taxe de 500 mille dinars concernera



Sonnettes avec mouton blocs et treuils à moteur, sonnettes à vapeur complétées sur galets derrick mouton blocs, ou à déclin, moutons à vapeur, moteur, mouton diesel, marteaux trépider, batteur ou arracheurs, grues automotrices, grues derricks sapines ou pylônes transporteurs mobiles, postes d'entretien à froid, citernes, mobiles pour transport de liant, répandoirs, finisseurs générateurs de vapeur, bacs de chauffage pour liants, tonnes ondeuses et arroseuses, gravillonneuses et sableurs, chargeurs de sableurs, balayeuse mécanique, chasse-neige, rouleaux compresseurs, remorques, roulettes, tam-

bours cylindriques, pompes à béton, régleurs, vibro-finisisseurs, brochettes à béton motorisées...et enfin une troisième catégorie qui comporte les engins suivants : Pelles mécaniques, scrapers à câbles ou hydrauliques, excavateurs tracteurs spéciaux sur chenille, scrapers sur pneus, tracteurs sur pneus, charnues, élévatrices à moteurs auxiliaires, scrapers - chargeurs, tombereaux sur chenilles, roter défonceuses à câbles, niveleuses automotrices, niveleuses tractées, rouleaux compacteurs pulvérisateurs de sols, matériels d'extraction et de chargement des déblais, leaders, ditchers...sera soumise à une taxe de 700

000 dinars.

Dans un autre volet, ces nouvelles dispositions que compte proposer le gouvernement dans le cadre de la loi de finances 2010 comportent des taxes sur les véhicules de transport de personnes comme les véhicules dont le nombre de places est situé entre 9 et 20 qui seront taxés à hauteur de 150 mille dinars, ceux dont le nombre de places est entre 20 et 30 places subiront une taxe de 200 mille dinars et une taxe de 300 mille dinars touchera les véhicules dont le nombre de places dépasse les 30 places.

Enfin, l'article 12 prévoit aussi de taxer les motocyclettes et cyclomoteurs soumis à immatriculation comme suit :

- Cylindrée excédant 250 cm3 mais n'excédant pas 500 cm3 : 50 mille DA.
- Cylindrée excédant 500 cm3 mais n'excédant pas 800 cm3 : 80 mille DA.
- Cylindrée excédant 800 cm3 : 100 mille DA.

Les véhicules de sociétés taxés aussi...

L'autre nouveauté dans les nouveaux dispositifs que compte proposer le gouvernement concerne les véhicules de société. En effet, selon le document en notre possession, les véhicules de tourisme (VP) de moins de 5 ans d'âge figurant dans les bilans des sociétés sont soumis à une taxe annuelle comme suit :

- Entre 2.500.000 DA et 5.000.000 DA : Taxe de 300.000 DA.
- Plus de 5.000.000 DA : 500.000 DA de taxe.

KIA MOTORS ALGÉRIE PRÉSENTE LA PICANTO RESTYLÉE

Les versions et les tarifs

Kia Motors Algérie présente la version restylée de la Picanto, elle qui a bénéficié d'un deuxième coup de pinceau depuis son lancement. Le restylage de la Picanto est plus poussé grâce à une face avant complètement redessinée, une poupe plus belle et une planche de bord revue et corrigée. Elle est arrivée en Algérie depuis quelques semaines, elle sera commercialisée dès cette semaine. La petite citadine Picanto qui fait les beaux jours de Kia Motors Algérie arrive avec une nouvelle robe, plus séduisante en bénéficiant d'un profond relifing. Nouvelle Picanto fait peau neuve avec une face avant complètement redessinée, qui laisse apparaître un nouveau pare-chocs grillagé avec une large sortie d'air. Une nouvelle calandre qui intègre des éléments en chrome et centrée par le logo de Kia. Les optiques, plus imposantes, sont plus étirées vers le haut. Fini les anti-brouillard ronds, place à des formes plus asiatiques. La poupe du véhicule a elle aussi subi quelques retouches principalement sur la partie basse avec un nouveau pare-chocs qui vient rajouter l'arrière du véhicule. Concernant l'habitacle et la vie à bord, la Picanto bénéficie d'une nouvelle console centrale plus inclinée vers la gauche qui laisse apparaître des touches plus faciles à mani-

puler. L'autre nouveauté concerne la partie comp- teur, revu et relooké au goût du jour avec un affichage coloré en rouge. Côté mensurations, rien de nouveau mais il faut rappeler que lors du dernier relifing, la Picanto a bénéficié de quatre centimètres de longueur, un gain qui a permis de revoir l'espace au coffre qui gagne sept centimètres de plus. Sur le volet des motorisations, il est indiqué du côté de Kia Motors Algérie que la nouvelle Picanto sera proposée en deux versions (LX et EX) et sera équipée du même bloc moteur essence de l'ancien modèle, en l'occurrence le 4 cylindres 1.1 Ess de 65ch.

TARIFS DE LA NOUVELLE KIA PICANTO

Finitions / TTC (taxe VN incluse) / ANDI-ANSEJ / HDD
LX STD modèle 2010 (ancien modèle) / 760.000 / 630.000 / 530.000
LX AC ancien modèle / 800.000 / 685.000 / 550.000
EX AC ancien modèle / 880.000 / 755.000 / 620.000
LX AC NFL / 840.000 / 725.000 / 590.000
LX AC NFL - BVA / 960.000 / 835.000 / 700.000
EX AC NFL / 920.000 / 795.000 / 660.000
EX AC NFL/BVA / 1.000.000 / 885.000 / 740.000
EX AC FUNNY / 960.000 / 835.000 / 700.000

Les équipements de la Picanto:
Equipements fonctionnels:
Climatisation manuelle
Direction assistée
Vitres avant et arrière électriques
Appuie-tête avant
Appuie-tête arrière
Miroir de courtoisie conducteur + passagers
Verrouillage centralisé des portes
Rétroviseurs réglables de l'intérieur
Volant réglable en hauteur
Sièges avant réglables en profondeur
Essuie vitre lunette arrière
Equipements Extérieurs:

Peinture métallisée
Nouvelle calandre chromée KIA
Rétroviseurs et poignées de portes couleur carrosserie
Dégivrage lunette arrière
Baguette couleur carrosserie
Pare-chocs couleur carrosserie
Bequet arrière
Jantes alliage 15" type fleur
Clignotants latéraux sur les rétrovisseurs
Trappe à essence chromée
Equipements Intérieurs:
Horloge digitale
Porte-gobelets avant et arrière
Ouverture de la trappe à essence de

l'intérieur
Sièges arrière (assises et dossiers) rabattables
Sellerie en tissu et cuir synthétique
Allume cigare
Radio CD MP3-2 hauts parleurs
Volant et pommeau de vitesse gainés cuir
Pédales chromées
Equipements de sécurité:
Barres de renfort latérales dans les portières
3ème Feu de stop
Feux antibrouillard
3 ceintures de sécurité à l'arrière.

MAZDA VERISA

La nippone s'offre une légère mutation



La Verisa est méconnue sur notre marché, pour cause, elle est réservée à son Japon natal. Elle reçoit un relifing en douceur pour ne pas sombrer dans un vieillissement prématuré. La Verisa est une version légèrement plus « soft » de la Mazda 2. Les changements sont surtout d'ordre esthétique, avec de nouvelles selleries en cuir et de nouveaux enjoliveurs. Mazda introduit sur sa nouvelle version de cette Verisa la détection automatique de pluie et de lumière, ainsi que des indicateurs de consommation moyenne et d'éco conduite. Un autre gadget vient s'ajouter aux nouveautés, il s'agit de revêtements hydrophobes sur les rétrovisseurs et les vitres avant. Pour la motorisation, en 2 ou 4 roues motrices, Mazda garde le 1.5 L couplé à une boîte automatique à 4 rapports.

NOUREDINE HASSAIME, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TOYOTA ALGÉRIE

Toyota Algérie modifie son cap

Toyota Algérie, qui distribue les marques Toyota, Daihatsu, Subaru et Hino en Algérie, compte revoir sa stratégie commerciale suite aux bouleversements qui ont secoué le marché automobile local causant un recul notable des ventes du groupe notamment dans le segment des VP. La nouvelle vision de son directeur général commence par un repositionnement dans tous les segments en lançant plusieurs nouveautés.

INTERVIEWÉ PAR HAMID ABBASSEN

Midi Libre : *Quel bilan faites-vous du premier semestre 2010? Comment vont les affaires chez Toyota Algérie après l'application des nouvelles dispositions (crédit documentaire, délocalisation des débarquements des voitures vers d'autres ports...)?*

M.Hassaime : Les estimations de l'activité commerciale du premier semestre indiquent un déclin du marché automobile d'environ 13 à 15% par rapport à la même période en 2009. Il s'agit d'un taux très important causé principalement par la suppression du crédit à la consommation initiée par la loi de finances complémentaire (LFC 2009). Il faut savoir que quand on parle d'un recul des ventes de 15%, la situation dans le détail est un peu plus inquiétante notamment quand on épluche les résultats par segment où on trouve que les ventes de véhicules de tourisme ont chuté de 20% voir de 40% pour certains autres segments. Par contre, la situation des ventes de véhicules utilitaires est meilleure que celle des VP, notamment les pick-up où les ventes sont plutôt tirées vers le haut. Cette situation déréglée ne joue pas en faveur des concessionnaires car nous n'arriveront pas à bien nous organiser pour anticiper les commandes et prévoir les stocks nécessaires. Toyota Algérie subit donc la situation du marché en général et marque un déclin dans le volume des ventes mais heureusement pour nous, ce déclin ne concerne pas nos parts de marché qui n'ont été amputées que de 0.1%, donc nos parts de marché sont maintenues. Cette situation est le résultat d'une perte importante de parts dans le segment des VP compensée par une nette évolution de parts dans le segment des VUL. Globalement, Toyota Algérie ne perd pas beaucoup en parts de marché, mais se voit bouleversée dans sa stratégie de rééquilibrer les ventes de VP par rapport aux ventes de VUL. C'est un premier bilan que je fais aujourd'hui du marché.

Toyota Algérie cherche donc à se repositionner sur le marché avec les fluctuations du Yen qui pèsent aujourd'hui sur les prix des véhicules en Algérie. Comment comptez-vous procéder ?

Pour nous, la stratégie doit tout le temps être revue parce que nous évoluons dans un marché immature. Nous sommes dans un contexte algéro-algérien miné par des paramètres exogènes très versatiles, notamment ces deux dernières années, qui ne permettent pas de mener à bien une stratégie à moyen ou à long termes. La force d'un concessionnaire automobile actuellement en Algérie réside dans sa capacité à s'adapter constamment à toutes les situations. Je pense que notre stratégie dans ces conditions s'articule autour de la nécessité de maintenir notre position confortable dans le segment des utilitaires si ce n'est de la renforcer. Le deuxième axe de cette stratégie concerne le segment des véhicules touristiques afin de minimiser le déclin, car c'est dans ce segment que nous souffrons et nous ne sommes pas du tout aidés par la lettre de crédit bancaire, le transport des véhicules à partir des ports, le coût du transport, les fluctuations du yen et du dollar... Il nous faudra une forte restructuration dans ce segment. D'autre part, il faudra maintenant accélérer notre stratégie par l'introduction de nouveaux modèles pour laisser le temps au client de connaître l'étendue de nos marques même si nous ne réaliseront que de faibles volumes, c'est une façon de retrouver la sérénité au moment où le marché retrouvera son train normal, là nous serons mieux lotis que si nous n'avions pas de nouveaux produits.

Malheureusement, tout cela ne suffit pas parce que nous dépendons aussi de nos partenaires japonais, mais également d'aspects techniques. Dans cette vision, nous visons des marchés de niches comme le segment des MPV représenté chez nous par la Corola Verso, le segment de la Toyota Camry, celui des 4x4 par le Toyota Fortuner sans oublier notre volonté d'introduire la petite citadine Aigo. Sur le plan organisationnel interne, il est temps pour nous de redoubler nos efforts pour nous réorganiser, pour former notre personnel.

Petit à petit Toyota Algérie introduit des véhicules dotés de motorisations diesel D-4D. Quels seront les prochains modèles à introduire et est-il facile de convaincre les japonais ?

Nous allons d'abord tout faire pour lever les réserves techniques imposées sur notre marché par notre partenaire japonais. Ce qui est sûr c'est que nous introduirons 3 ou 4 modèles d'ici fin 2011, il s'agit du 4x4 Fortuner, de la Corola Verso, de l'Aigo et de la Toyota Venza. Ce sont là les modèles sur lesquels nous travaillerons et essayerons de lancer en Algérie afin de compléter la gamme. Après, notre priorité sera l'aspect marketing, le positionnement prix... nous ne voulons pas avoir ce handicap d'être absents sur un segment, c'est la stratégie primaire d'aujourd'hui de Toyota Algérie.

La Toyota Avenis ne décolle toujours pas. Quelles sont, selon vous, les raisons ?

Effectivement, les ventes de ce modèle ne sont pas au top, mais cela ne nous étonne pas car son positionnement prix n'est pas avantageux du fait que son aspect qualité et richesse en options est au meilleur. Il faut savoir que pour nous l'Avenis figure dans un segment fortement européenisé, dominé par des berlines européennes à très forte notoriété qui sont la Peugeot 407, la Volkswagen Passat et j'en passe. Nous sommes les tous derniers à proposer un modèle dans un segment très actif depuis une dizaine d'années en Algérie. Avec l'Avenis, nous sommes partis dès le départ avec un handicap car son positionnement prix ne nous satisfait pas aujourd'hui, nous sommes en contact permanent avec nos partenaires japonais pour essayer de se repositionner l'Avenis. Notre stratégie est entrain de se réajuster de manière à se positionner dans des segments où nous n'avons pas une forte notoriété aujourd'hui mais qu'on atteindra forcément dans trois ou quatre années si on se positionne dès aujourd'hui avec des modèles phares comme le Toyota Prado par exemple.

Justement quels sont vos objectifs sur ce segment avec l'arrivée du nouveau Prado ?

Pour cette année nous ne pourrions pas faire un grand volume sur ce segment, c'est-à-dire une quarantaine d'unités pour faute d'allocation par nos partenaires japonais. Néanmoins notre objectif pour l'année 2011 est fixé à 200 unités. Il faut savoir que ce segment est raffiné sans être luxueux, un segment où l'aspect richesse d'options prime et dont le coût se situe aux environs de 6 millions de dinars.

Hilux réalise une progression de 8% et confirme son leadership en Algérie dans son segment. C'est certes une aubaine pour vous mais ne pensez-vous pas que ça reste une arme à double tranchant en vous appuyant sur un seul modèle pour faire tourner la machine ?

Cette stratégie a bien fonctionné lors des exercices 2007 et 2008 avec un équilibre de nos ventes qui donnait au segment des véhicules de tourisme 45% de parts de nos ventes. Malheureusement, les paramètres extérieurs ne nous ont pas aidés pour revoir notre stratégie et nous avons payé les frais de tout cela mais ce n'est pas grave. Il ne faut pas rester sur cette lancée en faisant du pick-up Hilux le gros de nos ventes et c'est pour cela que nous redirigeons notre stratégie en alimentant tous les segments du marché par de nouveaux modèles puis, dans un second temps, asseoir une diversification dans le segment des utilitaires comme on est entrain de le



faire avec la diversification sur la marque Hino. Nous essayons donc de diversifier notre business pour ne pas dépendre du pick-up Hilux. Il est certes le leader incontesté du marché et il a fait ses preuves car c'est un véhicule increvable, mais ce n'est pas une raison pour ne se baser que sur lui.

Vous avez introduit récemment le Hino 300 Dutro appelé à remplacer le fameux Delta qui a cartonné en Algérie. Pensez-vous qu'il sera un digne successeur et quels sont les premiers résultats ?

Toyota Algérie a commencé à commercialiser la Daihatsu Delta en 2002 par vendre 20 unités par mois, puis la cadence montait jusqu'à atteindre une moyenne de 300 à 400 unités par mois, il y a même un mois où nous avons écoulé 950 camions Delta... un véritable exploit ! Nous parlons ici d'un produit qui a détrôné tous les autres concurrents même avec son prix élevé. J'ai toujours dit qu'il faut laisser un peu de temps au nouveau venu pour bien se faire connaître, d'ailleurs il ne sera pas trop difficile aux gens de s'en accommoder car le modèle Hino repose tout simplement sur l'ancien Dyna. La stratégie du groupe Toyota faisait que Hino produisait des camions badgés Toyota et le Dyna est en fait le même modèle Hino que nous venons de lancer en Algérie. Aujourd'hui, nous faisons caravane un peu partout en Algérie pour essayer de faire connaître aux gens le nouveau produit même si nous n'avons pas encore de stock. Nous avons besoin de deux à trois mois pour manager notre stock et les choses devront aller pour le mieux, nous sommes très confiants. Nous n'atteindrons pas certainement la vitesse de croisière du Delta en un an mais au bout de trois à quatre ans, nous arriverons au même résultat.

Toujours concernant Hino, il semblerait qu'une nouvelle version est en route à savoir le Hino 700 14 m3. Vous pensez le lancer quand ?

Les nouveaux modèles sont déjà arrivés et nous opérons les dernières retouches afin de les lancer très prochainement. Il y aura le Hino 700 et le modèle FS avec une déclinaison 14 m³, un modèle qui nous manquait réellement sur le marché. C'est vrai que les prix sont en hausse par rapport à ce qui était auparavant avec l'ancienne gamme Hino des années 80, mais les professionnels prendront conscience de la qualité que Toyota Algérie leur offre.

Pensez-vous que la reprise de la marque Subaru par Toyota Algérie soit une bonne idée? Quelles étaient les visées de votre entreprise par ce rachat ?

Soyons honnêtes, la marque Subaru fait partie du groupe Toyota, il faut donc lui donner sa vraie valeur sans dénigrer ce qui a été fait auparavant par l'ancien distributeur. C'est une marque de niche, une niche qualitative exceptionnelle. Il n'était donc pas normal pour nous que Toyota Algérie distribue toutes les marques du groupe (Toyota, Daihatsu, Hino) et pas Subaru. Il était pour nous une question d'image pour Toyota Algérie et sur ce point, je pense qu'on a bien fait d'intégrer Subaru dans notre giron. Concernant l'opportunité et le moment choisi pour cette opération,

c'est pour nous un autre débat. Certes on pensait que c'était le bon moment parce que le marché était en voie de maturation, mais malheureusement, voyant les derniers événements qui ont bousculé le fonctionnement du marché et de sa cadence de maturation, il y a effectivement droit au débat. Malgré cela, je pense que le déclin du marché n'est qu'un passage et tout passage a une fin. Dans un marché immature, on aura à recréer l'image de la marque afin d'espérer une large clientèle dès que les choses se seront tassées, mais je peux vous dire que sans cela, nous enregistrons des clients qui viennent nous voir et sans commencer à leur parler de la marque ils disent qu'ils connaissent bien le produit. En fait il y a eu une certaine maturité individuelle des gens qui sont fans de la marque Subaru, chose qui nous a encouragé à lancer la Subaru SDI. L'avenir nous donnera certainement raison et la marque Subaru repartira dans le positif en Algérie.

Avez-vous clôturé la vague de rappels qui a touché plusieurs modèles de Toyota ?

L'opération de rappel qui a touché certains modèles Toyota en Algérie est à 80%. C'est une opération qui a participé à tisser une relation très forte avec nos clients qui étaient certes un peu inquiets au début de l'opération. Nous avons eu un écho très positif notamment à partir du moment où les clients ont vu comment on a géré le problème d'une manière professionnelle ce qui a conduit au renforcement de la relation avec les clients car ils ont vu que leur concessionnaire ne leur a rien caché au contraire notre communication concernant ce problème s'est faite sur les colonnes de la presse d'une manière transparente et nos clients se sont sentis entre de bonnes mains. Nous avons choisi cette manière de communiquer parce que notre culture est bâtie sur la bonne communication extérieure. Nous avons des partenaires qui sont des clients d'abord, l'état et ensuite la presse et les médias d'une manière générale et tous étaient unanimes à reconnaître qu'ils ont été très bien informés. Toute cette opération apporte à Toyota Algérie un plus de maturité qui nous sera d'un apport à l'avenir avec l'évolution du marché vers une vraie maturité.

Parlons du service après vente chez Toyota Algérie; Quelle est votre situation et quel est le taux de satisfaction des clients ?

Sur ce segment du business automobile, nous sommes en constante évolution. Au début, les clients cherchent le prix puis avec le temps ils comprennent bien que le plus important et le plus économique pour eux est la qualité du service et de la pièce de rechange. La maintenance automobile chez Toyota Algérie est en constante évolution d'année en année. En 2004, nous étions les meilleurs de loin parce que nous étions les premiers à mettre en place un service après vente de haut niveau puis la fulgurante évolution du marché a fait que nous n'avions pas pu suivre cette cadence ce qui a perturbé le taux de satisfaction de notre clientèle. Aujourd'hui, le marché accuse un ralentissement ce qui nous a permis de réajuster les choses en terme d'organisation. Nous avons beaucoup amélioré notre "process", nous opérons des évolutions sur site avec des réalisations d'infrastructures nouvelles et d'équipements performants à la pointe de la technologie. Actuellement, d'un point de vue commercial, je peux vous dire que c'est le volet qui nous permet de souffler et de maintenir le moral dans le marché automobile algérien grâce au service après vente qui fonctionne parfaitement en terme de satisfaction des clients qui sont très bien pris en charge au niveau de nos services en un temps court avec même des réajustements des horaires de fonctionnement du service après vente chez Toyota Algérie qui ouvre désormais à partir de 7h30 du matin. Nous cherchons à travers tout cela la satisfaction des clients. Il y a quelques années, le souci pour eux était la disponibilité de la pièce de rechange, actuellement ce problème est réglé et ils sont à l'affût du concessionnaire qui les accueille bien et qui répare bien la panne de la voiture en un temps raisonnable. C'est un but que seulement les professionnels pourront atteindre.

H. B.

SA LIBÉRATION SERAIT À L'ORDRE DU JOUR

MAMI RETROUVERA-T-IL LA SCÈNE BIENTÔT ?

Mami ne laisse pas indifférent, des magazines people ont crédité la star du raï d'une nouvelle vocation : celle de l'écrivain qui écrit ses mémoires derrière les barreaux, une image peut être d'Épinal qui le hisse dans la peau de la victime expiatoire de la persécution.

PAR LARBI GRAÏNE

La polémique au sujet d'une sortie de prison anticipée de Mami a enflé ces jours-ci. On parle avec insistance de sa libération qu'une disposition de la loi française va rendre possible. Mais il faut le dire, l'éventualité de la libération du chanteur algérien a ameuté ses fans qui, ici en Algérie, n'ont pas hésité parfois d'une manière ostentatoire, à porter sur les fonts baptismaux ses morceaux de musique qu'on aura le loisir d'écouter plus que d'habitude et partout. Mais Mami ne laisse pas indifférent, des magazines people ont crédité la star du raï d'une nouvelle vocation : celle de l'écrivain qui écrit ses mémoires derrière les barreaux, une image peut être d'Épinal qui le hisse dans la peau de la victime expiatoire de la persécution.

De toutes les façons, certaines publications en Algérie et en France parlent de l'acceptation par la justice française d'une demande qu'aurait introduite la défense de l'artiste en vue de faire bénéficier son client d'une liberté conditionnelle en échange d'une prise en charge de la fille. Maître Khaled Lasbeur s'appuyant sur un article de la loi française pense qu'il pourrait obtenir une réduction de peine de cinq ans à une année de prison ferme puisque, selon lui, l'enfant est âgé de moins de dix ans. Sans aller à reconnaître l'enfant



comme étant sa fille, Mami s'est dit disposé à la prendre en charge pour ne pas s'aliéner le bénéfice des dispositions de la loi française.

Mami a été condamné en date du 3 juillet 2009 par le tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis), à cinq ans de prison ferme pour tentative d'avortement forcé sur son ex-compagne Isabelle Simone. De son vrai nom Mohamed Khelifati, cheb Mami est né en 1966 à Saïda dans l'ouest algérien. Il était arrivé en France en 1985 pour acheter des instruments de musique, pour y glaner l'argent nécessaire, il chanta dans les cabarets orientaux. Lui-même il fut étonné de la popularité qui le précédait à Barbès, dans le quartier « maghrébin » de Paris. Ses cassettes déjà se vendaient sous le manteau.

En tant qu'auteur et compositeur, il modère le langage fruste et cisèle des airs fusionnés tout en s'abstenant de les édul-

corer avec les sons de boîtes à rythmes. Mami continue la tradition de modernisation du raï entamée par les artistes oranais du milieu du siècle passé tels Ahmed Wahby, Blaoui El Houari, et Messaoud Bellemou. Remarqué par Micher Lévy, celui-ci devient son manager et lui fait enregistrer son premier album qui sera le premier opus de raï produit en France pour le compte de la maison de disques Blue Silver.

"*Douni El Bladi*" (Emmenez-moi au pays) et "*Ouach Tsalini*" (Je ne te dois rien) sont quelques uns de ses premiers titres qui sortent sous le label de Levy. Mami finalement renonce à revenir en Algérie et finit par s'installer en France où il parvient à conquérir une à une les places fortes de la variété et du show-biz. La question qui mérite d'être posée est celle de savoir si Mami saura maintenir le cap après sa sortie de prison.

L. G.

ASSIA DUBOIS ABDELMOUMEN EXPOSE EN FRANCE

Comme des ombres furtives

PAR KAHINA HAMMOUDI

« Lorsque je suis face à ma toile, le temps n'existe plus. Il y a l'espace... et il y a la lumière. », dit souvent l'artiste peintre algérienne

Assia Dubois Abdelmoumen. C'est peu dire, avec des couleurs vifs, une émotivité à fleur de peau, Assia Dubois nous transporte à chaque fois vers d'autres cieux, vers d'autres horizons. C'est cette touche spéciale que les visiteurs pourront découvrir à partir du 4 au 15 août en France à la salle Maurice Martin à Mimizan Plage.

Le nom que porte cette artiste est très significatif car il nous montre également cette richesse qu'elle porte en elle. Avec cette double culture, la peinture de Assia est double en création d'ailleurs elle puise de cette richesse toute son inspiration, une appartenance culturelle qu'elle affiche fièrement et dont elle dit « exprimer la fécondité de ma double culture ».

Une trentaine d'année au service de l'art. C'est une existence qui a oxygéné

notre Abdelmoumen et qui ne cesse de l'amener vers d'autres aspirations artistiques. Ce talent a été dès son jeune âge alimenté par une ambiance familiale artistique. D'ailleurs son entourage a été de tout temps motivant pour sa passion car même pour eux l'art les transperce et les guide de génération en génération.

Après les débuts d'une enfance colorisée, Assia Dubois prend le chemin de la professionnalisation en entamant des études sérieuses avec un passage à l'École des Beaux-Arts d'Alger. Elle y trouva, là aussi, un entourage favorable avec des professeurs passionnés et passionnants qui l'encouragent à poursuivre une carrière dans cette discipline en participant à plusieurs ateliers de peinture

En 1973 la France découvre Assia alors qu'elle n'a que 22 ans. Son talent l'a mené dès cet âge à séjourner tour à tour dans plusieurs villes françaises à commencer par l'Alsace puis dans la région parisienne. Son choix s'est fait en 1980. En compagnie de son époux, elle s'installe en Aureilhan un petit village de la côte lan-

daise qu'elle nomme avec tendresse « son coin de paradis ».

Sa peinture est très attachée à son identité, à son histoire. Le patrimoine de ces ancêtres transperce ses toiles et ne peut la quitter. D'ailleurs Serge Leroux dit à propos d'elle : « Cette artiste nous propose un regard assez singulier sur ses origines berbères dans une facture qui décrit une réali-

té estompée, à la touche légère, nerveuse et résolument optimiste. »

Aujourd'hui, la peinture et même la sculpture de Assia n'arrête pas de faire le tour de la France. Un art original qui capte l'attention du grand sud de la France en particulier et de certaines capitales européennes, puisque sa notoriété prend de plus en plus d'ampleur.

K. H.

COURT METRAGE À ORAN

Fin du tournage de "Un bus nommé désir"

Le tournage du court métrage "Un bus nommé désir" a pris fin dimanche dernier à Oran après dix jours de prise de vues à travers la ville El Bahia, a indiqué l'acteur principal de ce film, Mohamed Mihoubi. Dans cette œuvre cinématographique, à laquelle participent un groupe d'acteurs et d'artistes algériens avec une assistance technique étrangère, 115 séquences ont été filmées, a indiqué le comédien Mihoubi en marge du tournage. Ce court métrage, écrit et réalisé par Rachid Benallal sous forme de drame social, relate l'histoire d'un jeune algérien qui travaille aux archives et qui erre dans le monde difficile du mariage avant de rencontrer la fille de ses rêves. Ce film, qui a vu l'utilisation de techniques modernes de tournage et un équipement technique sophistiqué, a enregistré la participation d'un grand nombre d'acteurs dont Fadéla, Noura, Ahmed Daoudi, selon la même source, qui a souligné que cette production est subventionnée par le ministère de la Culture. Il est prévu, selon Mohamed Mihoubi, la présentation de ce court-métrage d'une durée de 30 à 40 minutes dans des manifestations cinématographiques nationales et internationales prochaines.

HADHRA" ARTISTIQUE À ANNABA

Les chants Aïssaoua à l'honneur

Une "hadhra" artistique consacrée exclusivement aux chants des Aïssaoua a été organisée samedi en soirée au théâtre de plein air de la ville de Annaba, permettant aux familles et autres estivants de passer d'agréables moments et de renouer avec ce genre musical toujours en vogue dans la Coquette, à l'instar d'autres régions du pays. Se produisant devant un public nombreux et sous la conduite du Cheikh Ali Mokadem, les artistes des troupes des Aïssaoua ont fourni des prestations qui ont suscité l'admiration et l'émerveillement de leurs fans lesquels se sont adonnés à des scènes de danses ininterrompues. "Avec les troupes des Aïssaoua, le spectacle est garanti ont estimé certaines femmes, affirmant leur penchant pour ce genre musical qui représente un des pans du riche terroir algérien. Ce rendez-vous musical qui est venu apporter un plus à l'animation des nuits d'été, a été organisé par l'office pour la culture et le tourisme de l'assemblée populaire communale (APC) de Annaba en coordination avec l'association de la troupe Aïssaoua pour le terroir et les chants religieux et sa consœur l'association El Aneb pour le tourisme et les loisirs. D'autres représentations artistiques en soirée ont été également prévues pour la première semaine du mois d'août courant, à la plage de Ain Achir avec les chanteurs Cheikh Mourad Rachef dans le genre Aïssaoua, Ali Aouchel, fils du Cheikh Hassen El Annabi (genre Malouf) et Cheb Mourad (musique moderne).

APS

PALMARÈS DES EXPOSITIONS

1986

- Exposition Mimizan

1989 à 1997

- Divers expositions de groupes dans les Landes Galerie

1998

- Bel Art à Mimizan

- Divers expos de groupes en Aquitaine

- Mimizan

- Bordeaux

1999

- Salon des indépendants

à St Jean de Luz (64)

- Mimizan

- Arcachon

- Bordeaux

2000

- Le port Marly

- Mimizan

- Bordeaux

2001

- Mimizan

- Château de Galmoisin (86)

- Bordeaux

2002

- Toit de la Grande Arche de la Défense
- Paris (Terre des Arts)
- Le Port Marly

2003

- Paris

- Strasbourg

- Parlement Européen

Bruxelle

- Albi

2004/2006

- Le port Marly

- La Rochelle

- Mimizan

- Mt de Marsan Gironde

COUP DE SOLEIL

LES PEAUX CLAIRES SONT EXPOSÉES

Le coup de soleil ou erythème solaire survient en général lors de la première exposition au soleil de la saison ou plus régulièrement chez des gens avec une peau claire. L'usage de crème solaire et le respect de certaines règles est recommandé pour l'ensemble de la population. Les coups de soleil peuvent être très mauvais pour la santé

Les coups de soleil, appelés dans un langage plus médical érythèmes solaires (ou en latin *Dermatitis solaris*), se définissent comme une brûlure de la peau du 1er degré ou encore comme une inflammation aiguë de la peau.

Certains dermatologues semblent préférer le terme d'inflammation, car il semble que le processus biologique se cachant derrière le coup de soleil y ressemble davantage. D'où l'intérêt dans le traitement d'utiliser des anti-inflammatoires, en général sous forme de crème.

Les coups de soleil se développent suite à une exposition prolongée au soleil.

Les coups de soleil comportent deux phases:

1. L'épiderme rougit (d'où la sensation de brûlure, mais qui ressemble plus à une inflammation, lire plus haut).
2. L'épiderme commence à peler.

Les causes du coup de soleil

La cause la plus fréquente de l'apparition de coups de soleil est, naturellement, une exposition excessive et/ou mal pro-

tégée aux rayons ultraviolets du soleil (UVA et UVB notamment).

Certaines personnes sont plus à risques que d'autres, notamment les enfants (qui possèdent une peau très sensible) et les personnes au teint clair (blonds ou roux) dont la peau est démunie en mélanine (une molécule protégeant la peau contre l'exposition au soleil).

Il faut savoir que l'intensité du soleil peut-être augmentée de 30% lorsqu'on est à la neige ou sur une plage, ceci par augmentation de la réflexion du soleil sur respectivement la neige, le sable ou l'eau. Il faut donc dans ces situations se protéger contre le soleil encore plus qu'à d'autres endroits.

Certains médicaments, en particulier les tétracyclines (doxycycline, minocycline,...), une classe d'antibiotique souvent utilisé lors de problèmes d'acné, peut favoriser l'apparition de coups de soleil, en rendant la peau plus sensible au soleil, on parle alors de photosensibilité. Avec les tétracyclines, il est conseillé de limiter l'exposition au soleil ou de se protéger du soleil avec un indice de protection (IP) supérieur à 25.

Symptômes du coup de soleil

Après une exposition trop intense au soleil, la peau (plus précisément l'épiderme) devient rouge et quelques irritations (démangeaisons, picotements, formation d'ampoules dans un cas sérieux) sont souvent ressenties. On peut également observer des douleurs et une sensation de chaleur.

Cette première phase dure normalement deux à trois jours, après quoi, la rougeur disparaît et la peau commence à se dessécher et desquamer (peler).

Il est important de noter que, bien qu'un corps bronzé soit très à la mode et apprécié de nos jours, l'exposition répétée au soleil endommage et vieillit énormément la peau.

A long terme, suite par exemple à de nombreux coups de soleil, elle peut même engendrer un cancer de la peau (mélanome). Il faut éviter donc à tout prix d'attraper des coups de soleil.



Le traitement des coups de soleil

Le traitement des coups de soleil consiste à protéger ou soigner la peau avant (1), pendant (2) ou après (3) l'exposition au soleil.

1. Avant de s'exposer [en prévention], il est important d'enduire la peau avec de la crème solaire (avec un indice de protection plus élevé pour les personnes à risques).

2. L'application de la crème doit être renouvelée toutes les deux heures environ. Il faut aussi éviter de s'exposer au soleil pendant les heures les plus intenses (entre 11h et 15h), car c'est à ce moment que les rayons ultraviolets du soleil sont les plus puissants.

3. Si malgré les précautions prises au point 1. et 2., un coup de soleil apparaît, il faut le soigner avec des crèmes, par exemple à base d'hydrocortisone. L'hydrocortisone est un anti-inflammatoire très efficace (voir aussi : définition des coups de soleil pour comprendre pourquoi on utilise un anti-inflammatoire).

On peut également utiliser des crèmes à base de diclofénac (un anti-inflammatoire).

Si la douleur est trop intense, la prise de calmants ou d'anti-douleurs (paracétamol) ou d'anti-inflammatoires non stéroïdiens [AINS] comme l'aspirine ou l'ibuprofène est préconisée.

Comme les coups de soleil rendent la peau très sèche, il est également conseillé d'appliquer chaque soir une crème hydratante (par exemple des crèmes à base d'urée, une molécule réhydratante).

Phytothérapie les coups de soleil

Lors d'un coup de soleil, l'utilisation de pommade ou lotion à base d'aloë vera (aloès) peut être très utile comme cicatrisant, désinfectant et surtout comme hydratant.

Comme premier bon conseil, lorsqu'une fièvre se déclare ou que des ampoules crevées s'infectent, il est nécessaire de consulter un médecin.

1 Prendre des douches froides pour rafraîchir la peau permet de soulager les coups de soleil.

1 Enduire la peau de lotions contenant de la vitamine E ou de l'aloë vera permet de soigner la peau irritée.

1 Eviter les cosmétiques, parfums et autres médicaments qui pourraient provoquer des effets secondaires au niveau de la peau (allergie) lors de l'exposition solaire, comme certains c'est le cas par exemple avec certains antibiotiques.

1 Pour finir, comme conseil prévention : il faut absolument bien se protéger du soleil (crèmes solaires, port de casquettes ou chapeaux). Toutes ces mesures restent de premier ordre pour éviter un coup de soleil.

1 Consommez des aliments à base de carotte : carotte fraîche jus de carottes en complément des crèmes solaires qui donneront un joli h^âle à votre bronzage

Obésité

Un déséquilibre oméga 6/oméga 3

Selon une étude du CNRS un excès d'acides gras oméga-6, associé à un déficit en oméga-3, favoriserait la transmission de l'obésité de génération en génération ! Or en France, différents travaux ont démontré qu'il existe dans ce domaine un déséquilibre important... même si nos amis Américains font encore pire ! En pratique, l'Agence nationale de Sécurité sanitaire de l'Alimentation, du Travail et de l'Environnement (ANSES) recommande un rapport de 5 volumes d'acides gras oméga-6 pour seulement 1 volume d'oméga 3. Avec un rapport de 15 oméga-6 pour 1 oméga-3, les Français sont incontestablement de mauvais élèves... Les Américains c'est vrai, font bien pire avec un rapport de 40 pour 1. Pour en avoir le cœur net, les chercheurs du CNRS ont donc exposé quatre générations de souris à un régime alimentaire de

type « occidental ». Ils ont ainsi observé chez les pauvres bêtes, une augmentation progressive de la masse adipeuse. Et cela sur plusieurs générations. Ils ont également constaté l'apparition de troubles métaboliques et notamment d'une insulino-résistance, annonciatrice d'un diabète de type 2.

Où trouver des oméga 3 et 6 ?

Les premiers sont essentiellement présents dans les graines de lin, le colza et les poissons gras comme le saumon, la sardine ou le maquereau. Quant aux seconds, ils sont notamment contenus dans le maïs, lui-même ingéré en grandes quantités par les animaux d'élevage dont l'Homme se nourrit à son tour. La moitié des lipides que nous consommons proviennent en effet de la viande et des produits laitiers.

OSTÉOPOROSE

LES COMPLÉMENTS DE CALCIUM ASSOCIÉS À UN RISQUE D'ATTAQUE CARDIAQUE

Les suppléments de calcium que prennent des personnes généralement âgées pour combattre l'ostéoporose et prévenir les fractures qui en découlent, pourraient accroître le risque d'attaque cardiaque, selon une étude publiée vendredi par le *British Medical Journal* (BMJ).

Les résultats de cette analyse de onze essais incluant 12.000 personnes, suggèrent que la place du calcium dans le traitement de l'ostéoporose devrait être reconsidérée, selon les auteurs américains et néo-zélandais. Selon cette analyse, la prise de comprimés de calcium serait associée avec une augmentation du risque cardiaque d'environ 25-30%. Toutefois, l'analyse ne met pas en évidence d'augmentation significative de mortalité, souligne un

éditorial du BMJ. Les comprimés de calcium sont couramment prescrits pour réduire le risque de fracture osseuse chez les personnes âgées, mais une récente étude indique qu'ils pourraient augmenter le nombre d'infarctus chez les femmes. Pour en savoir plus, l'équipe internationale emmenée par Ian Reid (université d'Auckland, Nouvelle-Zélande) a donc réalisé une méta-analyse (analyse d'une série d'études).

L'augmentation modérée du risque cardiaque soulignée par les auteurs est indépendante de l'âge, du sexe, et du type de supplément.

S'il s'agit d'une augmentation de risque modeste pour chaque individu, l'usage répandu des prescriptions de compléments de calcium pourrait se traduire par un

poins plus grand de la maladie cardiaque sur des populations entières, avertissent les auteurs. Toutefois, une nourriture plus riche en calcium, de façon naturelle, n'a en revanche pas été associée à un risque accru de problèmes cardio-vasculaires.

Dans un éditorial, John Cleland (université de Hull, Grande-Bretagne) note que - sans tenir compte d'un possible impact sur les taux d'attaques cardiaques, les suppléments de calcium sont de toute façon probablement peu efficaces pour réduire les fractures osseuses. Ces suppléments ne réduisent pas la mortalité, estiment-ils en relevant qu'au moins 20% des patients âgés meurent dans l'année de survenue d'une fracture de la hanche.

FOOTBALL- COMPÉTITIONS AFRICAINES

FORTUNES DIVERSES POUR LES CLUBS ALGÉRIENS

La plus prestigieuse des compétitions africaines : la Ligue des champions, a bel et bien souri à la JS Kabylie dès l'entame. L'Entente de Sétif a pu se racheter après son revers sur ses propres bases face à l'Espérance de Tunis lors de sa première sortie, Le CRB, quant à lui, n'a pas pu atteindre la phase des poules après son échec sur son terrain en match retour de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

PAR MOURAD SALHI

La deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique a été beaucoup plus bénéfique pour les Canaris, qui réalisent ainsi une seconde précieuse victoire face au FC Heartland et maintient, de ce fait, logiquement la tête du classement général avec un total de six points, suivie par le club égyptien El Ahly qui s'est imposé lors de la deuxième journée face à Al-Ismaïlia sur le score de deux buts à un. Un but était largement suf-



Djabbou et ses coéquipiers ont réussi à imposer le partage des points au champion sortant.

fisant pour les coéquipiers de Farés Hamiti pour arracher un deuxième succès de suite qui reconfortera davantage les chances des hommes de l'entraîneur Suisse Alain Geiger pour atteindre les demi-finales, d'autant que la troisième journée face au Ahly d'Égypte se déroulera à Tizi-Ouzou au stade du 1^{er} Novembre à la mi-août. Les Kabyles devraient entretenir cette dynamique de gagne s'ils veulent atteindre le carré d'or. Le premier responsable de la JSK Mohand-Chérif Hannachi croit dur comme fer aux

capacités de ces poulains pour aller le plus loin possible dans cette joute africaine « *Nous croyons au sacre final au fur et à mesure que nous nous en rapprochons. Nous voulons aller le plus loin possible, pour cela nous devons savoir gérer nos atouts, tout en ménageant nos forces* », a-t-il indiqué juste après la victoire face au FC Heartland.

L'Entente de Sétif, le deuxième représentant algérien dans cette joute africaine s'est rachetée dimanche dernier de sa défaite surprise de la première sortie «at-

home » face à l'Espérance de Tunis. Certes, les Aigles noirs auraient pu remporter la seconde rencontre si ce n'était le penalty accordé aux Congolais à la 57^e minute. N'empêche, les Sétifiens ont arraché un précieux point hors de leur bases, un point qui leur permet d'espérer mieux et aller encore de l'avant. Mais ce n'est pas fini, les camarades de Nabil Hemani, l'auteur du doublé, devraient bien négocier la prochaine rencontre en déplacement face au Dynamos de la Zimbabwe s'ils veulent se relancer dans la course au titre. L'ESS occupe actuellement la troisième place avec un seul point, la tête du groupe est occupé toujours par l'Espérance de Tunis avec deux victoires successives. Le seul représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, le CR Belouizdad a mis définitivement fin à son aventure africaine après le match nul d'un but partout face au Djoliba AC du Mali, synonyme d'une élimination. Cette sortie aux portes de la phase des poules coûtera cher pour ce club algérois qui n'arrive toujours pas sortir de sa crise.

M. S.

HANDBALL- CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIORS AU GABON

Seconde victoire des Verts face à la République centrafricaine

La sélection algérienne de handball hommes juniors a remporté sa deuxième victoire de suite devant son homologue de la République centrafricaine sur le score de 28 à 23, comptant pour la deuxième journée du championnat d'Afrique des nations qui se déroule actuellement à Libreville au Gabon. Pour le reste de la compétition, les coéquipiers de Abdelkader Rahim disputeront leur troisième match aujourd'hui contre la sélection burkinabé. Outre la sélection algérienne, ce rendez-vous continental enregistre la participation des sélections tunisienne, championne en titre, du Gabon comme pays organisateur, du Bénin, de l'Égypte, du Burkina Faso, du Mali, du Cameroun, de l'Angola, de la République Centrafricaine, de la République Démocratique du Congo en remplacement du Congo Brazzaville qui s'est désisté en dernière minute et du Maroc. Après le tour préliminaire qui devrait prendre fin aujourd'hui et qui se jouera sous forme de championnat en aller simple, les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisièmes seront qualifiés aux quarts de finales dont les matchs auront lieu jeudi 5 août. La demi-finale se jouera le vendredi 6 août et la finale le lendemain. **M. S.**

JUDO-CHAMPIONNATS D'AFRIQUE JUNIORS À DAKAR

BONNE MOISSON DE MÉDAILLES POUR LES VERTS

PAR SHIRAZ BENOMAR

Lors de la 10^e édition du championnat d'Afrique des nations de judo dans la catégorie juniors qui s'est achevée hier à Dakar, notre jeune équipe a remporté la première place au classement individuel et deuxième par équipe.

Dans la catégorie individuel, les Verts ont assuré la 1^{ère} place grâce aux six médailles d'or, deux en argent et six en bronze.

La première médaille d'or a été l'œuvre de Sonia Asselah qui est montée sur la plus haute marche du podium au détriment de la Sénégalaise Monica Sagna dans la catégorie +78kg, avant que sa compatriote Saâdia Guezout ne l'imite en remportant l'or chez les -70kg face à la Marocaine Sakina Chouaf, alors que dans la catégorie des (-52 kg) c'est Meriem Haoula qui a marqué son territoire devant la Tunisienne Rania Salwaj ainsi que par Nachida Zellouf (-57 kg) en s'imposant face à la Marocaine Sofia Bellattar et enfin chez les garçons c'est Abderrahim Bouchoukh (-90kg) qui gagne la médaille d'or face au Tunisien Benammar Abdelaziz. Une médaille d'or a été récoltée dans l'épreuve par équipe. Quant à la médaille d'argent, elle a été gagnée par Hocine Touahri dans la catégorie -60kg, et Lynda Feddi des -48 kg s'est contentée elle aussi de l'argent à l'issue de son com-

bat contre la Marocaine El Idrissi Wafa. Enfin aux médailles de bronze ajoutées au tableau des Algériens, elles ont été décernées à Abdelaziz Gaci (-100kg), Sofiane Belrekaâ (+100kg), Belaid Mohammedi (-81kg), Fathi Nourine (-73kg), Mustapha Djeziri (-66kg) et Amira Medilah (-63kg).

Enfin la deuxième place a été récoltée par les Tunisiens en arrachant quatre or, trois argent, et une bronze. Ils se sont toutefois contentés de la deuxième place dans la compétition par équipes. Cette réalisation a été qualifiée de positive par le président de la Fédération algérienne de judo, M. Ali Bendjemaâ, et même par le staff technique de la (FAJ). A noter aussi que cette manifestation africaine, qui a vu la participation de quinze pays africains, a été riche en enseignements pour les athlètes algériens qui devraient désormais compter avec l'évolution du niveau du judo continental. Elle a aussi permis à d'autres

pays, tels que la République démocratique du Congo (RDC), le Niger, le Sénégal et l'Afrique du Sud de faire une honorable participation selon les spécialistes. S'exprimant au terme de cette compétition à l'APS, l'entraîneur de la sélection algérienne féminine, Meziane Dahmani, qui s'est félicité du bon parcours de ses protégées lors des épreuves individuelles, a regretté le ratage enregistré lors de la finale par équipes. M. Dahmani a, en outre, indiqué que la plupart des athlètes algériennes sont en troisième année juniors et s'apprentent à évoluer en seniors, d'où l'intérêt de procéder d'emblée à la sélection de nouvelles judokates et entamer le travail avec elles en prévision de l'avenir. De son côté, le coach de l'équipe algérienne masculine, Ali Idir, qui a souligné l'importance de cette compétition, a déclaré qu'il faudrait continuer le travail avec les jeunes qui seront appelés à constituer l'élite nationale.

S. B.

JEUX SCOLAIRES - 18^{ES} JEUX ARABES SCOLAIRES

L'Algérie 3^e au classement général à mi-parcours de la compétition

L'Algérie occupe la 3^e place au classement général à mi-parcours de la compétition de la 18^e édition des Jeux arabes scolaires qui se déroulent au Liban du 25 juillet au 6 août 2010. Les jeunes athlètes algériens ont décroché jusque là, 11 médailles d'or, 21 en argent et 15 en bronze. Les 11 titres ont été remportés en natation (8 or), en volley-ball (1), en basket-ball (1) et en athlétisme (1). L'Égypte occupe la première place avec 24 médailles d'or, suivie de la Syrie avec 14 médailles d'or. **APS**

ATHLÉTISME- 17^E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS L'Algérie termine à la 5^e place

L'Algérie, avec un total de huit médailles dont trois en or, a pris la 5^e place au tableau des médailles des 17^{es} championnats d'Afrique d'athlétisme à l'issue de la 5^e et dernière journée disputée à Nairobi (Kenya). Les trois médailles d'or ont été remportées, respectivement par Othman Hadj Lazib (110 m haies), Zahra Bouras (800m) et Larbi Bourrada (décathlon) et qui a ajouté une médaille d'argent à la perche. Les autres consécutions sont l'œuvre de Mourad Souissi (argent) au décathlon et (bronze) à la perche, Amina Ferguen (bronze) au 100m haies, Hichem Medjeber (bronze) au 20 km. L'Algérie a participé à la 17^e édition des championnats d'Afrique avec 17 athlètes dont six dames. Le Championnat d'Afrique est revenu au Kenya avec un total de 25 médailles (10 or, 7 argent et 8 bronze), suivi du Nigeria avec 18 médailles (8 or, 5 argent et 5 bronze), et l'Afrique du Sud avec 19 médailles (6 or, 7 argent et 6 bronze). L'Égypte a pris la 4^e position avec un total de 9 médailles dont 4 or. Vingt quatre nations ont participé aux 17^{es} Championnats d'Afrique d'athlétisme. **APS**

LES MÉDAILLÉS ALGÉRIENS

Les athlètes algériens médaillés de 17^{es} Championnats d'Afrique d'athlétisme qui se sont clôturés à Nairobi après cinq jours de compétitions.

Médailles d'or :	
Larbi Bourrada	(Décathlon)
Othman Hadj Lazib	(110m haies)
Zahra Bouras	(800m)
Médailles d'argent:	
Larbi Bourrada	(Perche)
Mourad Souissi	(Décathlon)
Médailles de bronze:	
Mourad Souissi	(Perche)
Amina Ferguen	(100m haies)
Hichem Medjeber	(20 km Marche).

RÉSULTATS DES AUTRES ATHLÈTES

Marteau : Anima Saada (6e avec un jet de 57,20m)
Marteau : Zouina Bouzebra (7e avec un jet de 55,85m)
Disque : Abdelmoumène Bourakba (6e avec un jet de 50,96m),
800 mètres : Nadjim Manseur (abandon en demi-finale)
Perche : Sonya Halliche (4e avec un jet de 3,40m)
Longueur : Issam Nima (5e avec un bond de 7,84m)
Hauteur : Hichem Krim (absent au départ du concours)
Triple Saut : Baya Rahouli (4e avec un bond de 13,64m)
Poids : Zouina Bouzebra (6e avec un jet de 11,67m)
1500mètres : Taoufik Makhloufi (abandon en finale)
20 km marche : Mohamed Ameer (5e avec un chrono 1:24.53).

Cuisine

Haricots verts aux poivrons

Ingrédients :

500 g de haricots verts
1 poivron rouge
1 oignon
1 tomate
2 c. à s. d'huile d'olive
Sel/poivre

Préparation :

Nettoyer les haricots verts, les cuire à l'eau bouillante salée. Réserver.
Épépiner le poivron, le couper en fines lanières. Peler l'oignon, le couper également en lanières. Peler, épépiner et couper la tomate en dés. Mettre à chauffer l'huile dans une casserole. Faire revenir quelques minutes, à feu doux, les lanières de poivron et d'oignon. Ajouter ensuite les dés de tomate, poursuivre la cuisson 2 ou 3min. en remuant de temps en temps. Saler et poivrer. Verser les haricots verts cuits dans la casserole. Mélanger, vérifier l'assaisonnement et servir.

Cake glacé



Ingrédients :

Pour la base
18 biscuits à la cuillère
50 ml d'eau de fleur d'oranger
50 ml de café fort
La crème anglaise
1 demi litre de lait
4 jaunes d'œufs
60 g de sucre fin
1 sachet de sucre vanillé
200 ml de crème fraîche
La mousse au chocolat
50 g de chocolat noir
100 g de beurre
4 œufs

Préparation :

Faire fondre le chocolat et le beurre au bain-marie. Laisser tiédir. Ajouter les jaunes d'œufs, un à un en mélangeant. Batre les blancs en neige très ferme. Les incorporer au chocolat, petit à petit. Mettre au frigo. Préparer la crème anglaise en faisant bouillir le lait additionné de sucre vanillé. Dans un plat, battre les jaunes d'œufs et le sucre. Lorsque le mélange est bien blanc, ajouter le lait bouillant en fouettant. Remettre sur le feu, laisser épaissir (sans bouillir) en remuant. Lorsque la sauce nappe la cuillère, retirer du feu. Laisser refroidir en fouettant de temps en temps. Fouetter la crème fraîche en chantilly très ferme. L'incorporer à la crème anglaise. Verser le tout dans une sorbetière pour obtenir une crème glacée ferme. Lorsque la crème glacée est prête. Prendre un moule à cake de 13 x 24, le beurrer. Mélanger le café et l'eau d'oranger. Tremper rapidement chacun des biscuits et en tapisser les côtés du moule. Garnir le centre de glace et mettre par-dessus la mousse au chocolat. Mettre au congélateur jusqu'au lendemain.

PILOSITÉ

DÉCOLORATION DU DUVET

Pour cacher une pilosité gênante, en particulier sur le visage, vous pouvez avoir recours à la décoloration. Rapide et efficace, cette technique requiert néanmoins quelques précautions d'emploi, mais ne suffit pas toujours ! Explications.

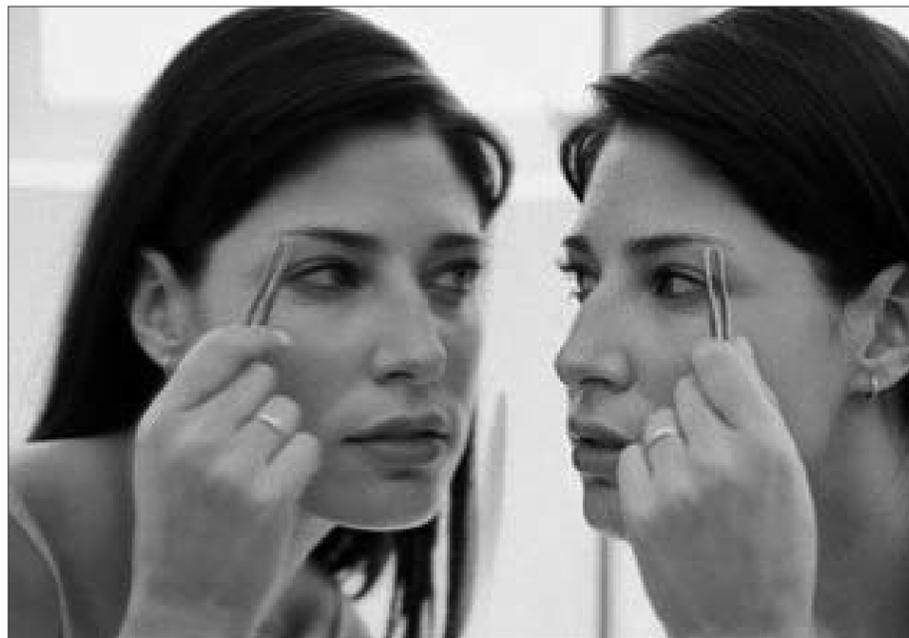
Petite histoire de poils

Les poils sur le visage varient selon l'âge et l'origine. Les femmes brunes y sont beaucoup plus sujettes que les blondes. A la ménopause, les poils poussent souvent plus nombreux car la testostérone n'est plus freinée par les hormones féminines. En cas de pilosité trop importante, songez à consulter un gynécologue !

Quels poils décolorer ?

En général, ceux qui sont de trop sur le visage : le vilain duvet épais devant les oreilles, la détestable moustache au-dessus des lèvres et les poils situés sur les avant-bras.

Pour les autres zones du corps, préférez l'épilation traditionnelle chez vous.



Comment faire ?

Choisissez un kit de décoloration qui estompera ces poils et duvets gênants. Ces kits sont constitués d'une crème décolorante à mélanger avec une poudre activante, à base d'ammoniaque. Appliquez à la spatule, laissez agir dix minutes, enlevez et rincez; c'est presque parfait.

Quelles sont les autres solutions ?

Si vous avez un duvet léger au-dessus des lèvres, vous pouvez le décolorer. Sinon la cire froide, capable d'arracher des poils très

fins et courts, est la technique la mieux indiquée. Idéale pour le visage, la méthode ancestrale à la cire orientale au sucre, la peau est toute douce après.

Vos poils trop abondants se voient, même décolorés, ça fait faux, trop blonds, trop denses. C'est surtout visible sur les avant-bras. La solution, l'épilation à la cire traditionnelle, en institut, vous êtes tranquille pour trois semaines car la repousse est inévitable. Vous pouvez aussi vous servir d'une pince à épiler mais, c'est long et fastidieux.

CORDON BLEU

COMMENT RÉUSSIR UNE PÂTE SABLÉE



Croustillante et bien sucrée, c'est la base des tartes. Nombreuses sont celles qui ont connu des déboires avec la pâte sablée, et pourtant, en suivant quelques règles, c'est un véritable jeu d'enfants !

LES INGRÉDIENTS :

250 g de farine, 125 g de beurre en parcelles à température ambiante, 1 œuf 125 g de sucre, Sel

PRÉPARATION :

Travailler le beurre mou et le sucre en une sorte de pommade. Ajouter l'œuf, mélanger énergiquement. Ajouter la farine, le sel et mélanger à la main rapidement pour former une belle boule.

LES CONSEILS :

- 1La température ambiante ne doit pas être trop élevée pour éviter que le beurre fonde.
- 1Ne jamais le faire fondre avant de l'incorporer.
- 1Bien respecter l'ordre d'ajout des ingrédients.
- 1Ne pas trop travailler la pâte :
- 1le sucre est "gros" plus la pâte est croustillante.

Avec du sucre glace, on obtient un sablage très fin, une pâte friable et une texture soyeuse en bouche.

1Bien laisser reposer la pâte 30 min au frais, puis laisser 10 min à température ambiante avant de l'étaler. Remettre au frais et enfourner une fois le four bien chaud.

1Cuire 20 minutes à 180°C et garnir une fois refroidie :

PARFUMER LA PÂTE AVEC :

- 1Du cacao pour une tarte à la banane, aux poires, à la mousse de café.
- 1De l'extrait de vanille pour toutes.
- 1Du café pour les tartes au chocolat.
- 1De l'amande amère pour une tarte amandine, aux abricots, au cerises.
- 1De l'eau de fleur d'oranger pour une tarte aux fraises, aux prunes, amandine.
- 1Du thym ou du basilic pour une tarte aux abricots, aux fraises, au melon.

Trucs et astuces

Garder la saveur du melon



Si vous avez préparé votre entrée de melon en avance, son goût peut être légèrement altéré au moment de le servir. Pour éviter tout ça, enveloppez-le dans un torchon et déposez-le au réfrigérateur.

Conservé les olives noires



Pour que vos olives noires durent plus longtemps, conservez-les dans de l'huile d'olive. Autre point positif, vos olives auront ainsi plus de goût !

Un max de vitamines dans les fruits et légumes



Lorsque vous nettoyez vos salades, légumes et fruits, veillez à ne pas les laisser reposer dans l'eau trop longtemps. De même, lorsque vous les faites cuire, mettez moins d'eau.

Tarte aux fruits juteuse



Pour réussir une tarte aux fruits, pensez à saupoudrez-les fruits d'un mélange de farine et de sucre. Une tarte aux fruits juteuse, juste ce qu'il faut !

AGENCE IMMOBILIÈRE NARI

Lots les Rosiers n°07 Birkhadem (en face institut El-Feth)
Tél : 021.56.56.22 / 021.44.76.49 / Mob : 0550.54.56.68
www.nari-immobilier.com
info@nari-immobilier.com

Vente appartements :

- ◆ Zemmouri El-Bahri : F3 N/V RDC 78m², prix : 700 u
- ◆ Ain Allah : F4, 1^{er} étage, prix : 1M350
- ◆ Mohammadia "Dahliya" : 1^{er} étage, prix : 850 u
- ◆ Hydra : F1, 1^{er} étage, prix : 750 u
- ◆ BEZ "Soummam" : F3, 3^e étage, prix : 800 u
- ◆ Kouba "La Croix" : F2 5^e étage, 50m², prix : 850 u
- ◆ Safsafa : F4 : 5^e étage 100 m², le prix : 1M100
- ◆ El Biar Bd Bougara F4 2^e étage 87m² le prix : 1M400
- ◆ Birkhadem : F5 en duplex, 260 m² idéal pour bureaux, avec garage prix : 2M600.
- ◆ Birkhadem : F4 "coop Essalem" 1^{er} étage, 140 m² prix : 1M700
- ◆ Reghaïa, F5, R-D-C, 112 m² prix : 980 U
- ◆ Alger-Centre : "Télémy", F4 en duplex, 90 m² prix : 1M450
- ◆ Ain Naâdja : "Safsafa", F3, 2^e étage, 98 m² prix : 1M400

Encore plus d'appts à vous proposer.

Vente villas :

- ◆ BKH "Chemai Romain" : R+2, le prix : 06 M
- ◆ Draria "lot Sebala", R+2, 270/132m², sans vis-à-vis le prix 06m
- ◆ Palm Beach : R+1 style mauresque : 250/44m², prix : 15 m
- ◆ Ain Benian, R+2,400/120m², le prix : 5M500
- ◆ Hydra: La Perrine, quartier résidentiel, R+1, 478 m² avec

- garage, prix : 15 M
- ◆ Kouba : R+1, 130/270 m² + garage, prix : 8 M
- ◆ Tixeraine : "Coop Andalous", R+2, 150 m² + garage, prix : 4M500
- ◆ Chéraga : R+3, hammam maure + garage, prix : 13 M
- ◆ Birkhadem : R+2, 190/340 m² + garage : prix 7 M

Encore plus des villas à vous proposer.

Vente terrains :

- ◆ ZI de Baba Ali : 2.000 m², prix : 30.000 DA/m²
- ◆ Draria : 250 m², deux façades, prix : 2M900
- ◆ Colone Voirol : 300m², 20m de façade : le prix : 30u/m²
- ◆ Les Sources : 1600 m², en BDR le prix 20 u/m²

Encore plus de terrains à vous proposer.

Vente locaux :

- ◆ Birkhadem, 340 m², 03 m² de hauteur, prix : 1M700
- ◆ ZI Rouiba, hangar de 5.200 m², dont 3.000 m² x 2 couvert, hauteur 06 m, TTC, prix : 55 M

Encore plus de hangars et locaux à vous proposer.

Location appts/villas :

- ◆ Staoueli : F4 en duplex, luxueusement meublé, prix : 16u
- ◆ Fort de L'Eau : F4, 3^e étage cité clôturée, prix : 2,5u
- ◆ S. Hamdine : "Résidence Chaabani" F4, 2^e étage TTC, prix : 10u
- ◆ S. Hamdine : F4, 1^{er} étage, prix : 08u
- ◆ Baba Hacene : F3 en BDR

- 1^{er} étage, 140m², prix : 4,8u
- ◆ Alger-Centre "Larbi Ben Mhidi" F7, au 1^{er} étage
- ◆ Hydra : F6 en duplex au RDC et 1^{er} étage TTC, le prix : 15u
- ◆ Hydra "rue de Timgad" : R+3, 500m² luxe, avec caméra de surveillance, pour brx et habitation prix : 100u
- ◆ Ben Aknoun "Cité Sonelgaz", duplex meublé en F4 au 1^{er} étage, prix : 160.000 DA
- ◆ Birkhadem "Les Vergers", T.B. villa en B.D.R. en R+2, idéal pour bureaux ou habitation, prix : 250.000 DA/nég.
- ◆ Ben Aknoun "cité Sonelgaz", en R+2 meublé, prix : 250.000 DA

Encore plus de villas et d'appartements à vous proposer.

- ◆ Birkhadem "Les Vergers", T.B. villa en B.D.R. en R+2, idéal pour bureaux ou habitation, prix : 250.000 DA/nég.
- ◆ Ben Aknoun "cité Sonelgaz", en R+2 meublé, prix : 250.000 DA

Encore plus de villas et d'appartements à vous proposer.

Location locaux :

- ◆ BKH, immeuble de 250m², R+2+02 s/sol+un parking pour 30 véhicules, le prix : 80u
- ◆ Alger-Centre : 200 m², prix : 1M300
- ◆ Ben Aknoun : "Cité Sonelgaz", 16 m², prix : 02 U
- ◆ El Madania : 70m², prix : 4U
- ◆ Les sources, 30m², prix : 4U

Encore plus de hangars et locaux à vous louer.

- ◆ Prospection : Si vous avez un produit à nous proposer ou à nous demander n'hésitez surtout pas à nous contacter ou visiter notre site Web.

AGENCE IMMOBILIÈRE

" La forêt "

LOCATION LOCAUX

- ◆ Loue joli local, 80m², bien situé rue Didouche, conv. toute activité commerciale 0552 11 66 65 0550 19 88 34
- ◆ Loue local 70m² sur bd V refait conv. salon de coiffure, agence, bureau, salon de thé 0550 19 88 33 0550 19 88 34
- ◆ Loue local 700m² Zeralda artère commerciale 0552 11 66 65 - 0558 76 34 32
- ◆ Loue local pour bureau 60 m² 1^e éta. Bd télémy 0550 19 88 33 - 0558 76 34 32
- ◆ Loue super joli local 350 m² sur le bd V conv banque, grande agence, show room, restaurant, bureau (0552 11 66 65)
- Ag. int Saba
- ◆ Loue local 350 m² conv. toute activité commerciale sur le grand bd Télémy (0552 11 66 65 - 0550 19 88 34)
- ◆ Loue local 96 m² Kouba à proximité de la poste (0550 19 88 33 - 0558 76 34 32)
- ◆ Loue local 200 m² bien situé Bab El Oued cité DGSN conv. agence commerciale salon de thé (0552 11 66 65)
- ◆ Loue locale 40m² x2 conv dépôt Messonier (0552 11 66 65-0550 19 88 34)
- ◆ Loue sur le grand bd Zirout Youcef joli local 350 m² avec 3 entrées, conv. banque, grande agence, des bureaux, show room Ag int Saba (0552 11 66 65)

VENTE LOCAUX

- ◆ Vend local 60 m² refait Bd Zirout Youcef conv. agence-bureau avec 2 entrées (0552 11 66 65)
- ◆ Vend local 350 m² sur le grand Bd Zirout Youcef conv. banque G. agence, bureaux, show room (0552 11 66 65 - 0550 19 88 34)
- ◆ Vend joli local 350 m² (R-1) conv. show room, école, bureaux, banque, toute activité commerciale Bd télémy (0552 11 66 65)
- ◆ Vend 200 m² commercial sur le grand bd Télémy école les Beaux Arts conv. toute activité commerciale (0550 19 88 33 - 0550 19 88 34)
- ◆ Vend local refait rue Burdeau Alger-centre (0550 19 88 33)
- ◆ Vend local refait bien situé Bd Victor Hugo (0552 11 66 65)

LOCATION HANGARS

- ◆ Loue hangar 1000 m² +bureau espace park. bien situé Z.I Oued Semmar (0552 11 66 65)
- ◆ Loue super joli hangar 1000 m² + bureau Z.I. Blida 0552 11 66 65)
- ◆ Loue hangar 800 m² Hussein Dey, côte rouge (0552 11 66 65)
- ◆ Loue hangar 700 m² El Harrach (0552 11 66 65)
- ◆ Loue hangar 500 m² Cheraga (0552 11 66 65)
- ◆ Loue hangar Z.I. Hammadi 400 m² (0552 11 66 65)

VENTE APPARTEMENTS

- ◆ Vend F3 4e ét. cité DGSN Bab El Oued (0550 19 88 33)
- ◆ Vend F3 60m² 4e ét. v s m Bd V (0550 19 88 33 - 0550 19 88 34)
- ◆ Vend F4 v s m Bd télémy côté Sonelgaz (0552 11 66 65)
- ◆ Vend F3 duplex im. l'aréohabibat Télémy (0552 11 66 65)

- ◆ Vend F3 1er ét.+ terrasse Alger centre capitaine Menani (0552 11 66 65)
- ◆ Vend F1 refait entrée indépendante côté Télémy (0552 11 66 65-0558 76 34 32)
- ◆ Vend F1 Hydra 30m² (RDC)
- ◆ F1 refait Télémy 40m² (RDC) 0552 11 66 65 - 0558 76 34 32
- ◆ Vend F6 180 m² refait Bd V 4e ét. 0550 19 88 33 - 0558 76 34 32
- ◆ Vend super joli F5 aménagé en F4 refait vue sur mer avec garage Bel imm. Bd Télémy cité les Beaux Arts 0552 11 66 65
- ◆ Vend F2 6e ét. rue Didouche (68m²) (avec promesse de vente) 0552 11 66 65
- ◆ Vend F4 (80m²) 4e ét. (80 m²) Bousmail 0550 19 88 34-0552 11 66 65
- ◆ Vend F3 duplex refait l'aérohabita Bd télémy 0550 19 88 33

LOCATION APPARTEMENTS

- ◆ Loue F2 rue Burdeau 1e ét. pour habitation (25.000 DA) 0552 11 66 65
- ◆ Loue F3 rue Burdeau 2e ét. (30 000 DA) 0550 19 88 33 -0558 76 34 32
- ◆ Loue F2 semi meublé (Ghermoul) 0550 19 88 33 - 0552 11 66 65
- ◆ Loue F3 meublé Mohammadia -F3 meublé Golf 0552 11 66 65 - 0558 76 34 32
- ◆ Loue joli F3 st Golf (résidentiel) F4 st + terrasse Dely Ibrahim + park 0552 11 66 65
- ◆ Loue F3 RDC Ain Nadja (park) EPLF 0550 19 88 33
- ◆ Loue F3 meublé st cité présidence Golf 0552 11 66 65 - 0558 76 34 32
- ◆ Loue F3 meublé st. garage Macklay côté Toyota Hydra 0552 11 66 65
- ◆ Loue F6 st garage refait Maklay cité Toyota Hydra 0552 11 66 65
- ◆ Loue super joli F4 st. park espace vert Belle résidence Horizon bleu Staoueli 0552 11 66 65
- ◆ Loue super standing F4 duplex + parking Dely Ibrahim 0552 11 66 65
- ◆ Loue F3 meublé Rabah Noel Alger centre 0552 11 66 65 - 0550 19 88 34
- ◆ Loue F8 (250 m²) st. rue Didouche 0552 11 66 65
- ◆ Loue F5 1e ét. Bd V 0550 19 88 33

CHERCHE LOCATION ET ACHAT

- ◆ Cher. location F1 F2 Alger centre et environs 0552 11 66 65- 0558 76 34 32
- ◆ Cher. location F3 F4 F5 st. pour bureau et habitation Alger-centre et environs 0550 19 88 33 - 0550 19 88 34
- ◆ Cher. location local de 30 m² à 500 m² sur des grandes artères Alger et environs 0552 11 66 65
- ◆ Cher. achat F1 F2 F3 Alger et environ Hydra, Bd Télémy, Bd V Didouche 0550 19 88 33 - 0558 76 34 32
- ◆ Cher. location local de 20 m² à 40 m² sur grande artère 0552 11 66 65
- ◆ Cher. achat terrain de 300 m² à 500 m² avec acte- Draria - Bousmail - Zéralda - Cheraga Ouled Fayet et environs 0550 19 88 33 - 0558 76 34 32
- ◆ Cher. Achat super joli F4 - F5 st. vsm si possible garage Bd Télémy - Bd Bougara, Golf, Souidani Boudjemaa, Franklin Roosevelt 0552 11 66 65
- ◆ Cher Achat local de 80 m² à 100 m² côté hôtel Mercure Bab Ezzouar

- 0552 11 66 65 0558 76 34 32
- ◆ Cher. achat local de 80 m² à 100 m² rue Didouche 0552 11 66 65
- ◆ Cher. achat villa coloniale (petite ou grande R+1 jardin Alger et environ 0552 11 66 65 0558 76 34 32
- ◆ Cher. location hangar de 400 m² Z.I Oued Semmar, Z.I Hamadi Z.I Rouiba et environs 0552 11 66 65
- ◆ Cher achat, location F1 - F2 villa, locaux, terrains, appartement Alger-centre et environs 0552 11 66 65-0550 19 88 34

VENTE DE VILLAS

- ◆ Vend villa st. R+2 (300m²) jardin Cheraga 0552 11 66 65-0550 19 88 34
- ◆ Vend villa style colonial 1000 m² R+1 piscine, jardin, local de bureau (VSM) le Bon celé de Miramar 0552 11 66 65-0558 76 34 32
- ◆ Vend maison de maître de 1300 m² R+1 grand jardin forêt privée bien situé La Pointe pescalle (la Pointe) 0552 11 66 65-0558 76 34 32
- ◆ Vend villa moderne de 600 m² R+1 st. piscine jardin Draria 0552 11 66 65-0558 76 34 32
- ◆ Vend villa 370m² R+1 (vsm) sur le grand Bd Télémy 0552 11 66 65
- ◆ Vend villa st de 700 m² R+2 (vsm) quartier résid. Bois de Boulogne Golf 0550 19 88 33 0550 19 88 34
- ◆ Vend villa 1300 m² maison de maître R+1 G.jardin Sacré cœur Alger-centre 0552 11 66 65
- ◆ Vend pour société bel imm. R+5 (avec sous-sol - local commercial-belle structure avec 10 appart. F2 - F3 - F4 ascenseur. conv. banque, G. agence, Hôtel, bureaux,résidence, habitation Alger-centre sur grande artère 0552 11 66 65

LOCATION DE VILLA

- ◆ Loue super maison de maître 2000 m² R+1 super standing. piscine, jardin.convient pour résidence d'ambassade ou société Cheraga bien situé 0552 11 66 65
- ◆ Loue villa st de 300m² R+2 jardin garage Cheraga 0552 11 66 65-0550 19 88 34
- ◆ Loue villa pour bureau R+2 bien situé Said Hamdine côté Mouffon d'or 0552 11 66 65 0558 76 34 32
- ◆ Loue villa convient pour crèche composée de 5 pièces terrasse jardin Bd V côté Immeuble la Fayette 0550 19 88 33
- ◆ Loue Belle villa R+1 st (de 600 m²) piscine, jardin, Draria 0550 19 88 33 - 0558 76 34 32
- ◆ Loue villa les Sources R+2 avec de appart. ind. standin garage jardin (conv. bureau et habitation 0552 11 66 65 -0550 19 88 34
- ◆ Loue villa pour bureau standing R+2 El Achour 0552 11 66 65
- ◆ Vend villa st R+2 de 300 m² Chinois-plage approximatif de la plage chinois plage 0552 11 66 65 - 0550 19 88 34
- ◆ Loue grande résidence st. mauresque R+2 de 5000 m² G. jardin, piscine Cheraga centre conv. bureau et résidence 0552 11 66 65

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16 / 0552 88 51 14/ 0553 58 36 98 / 0771 61 84 88

VENDS

- Vend local 100 m² top (convient pour toute activité) rue Burdeau prix : 1,3 milliard
- Vend F4, 5e 105 m², Rabah Noël accepte PDV, prix 1,1 milliard
- Vend : appt F3 - 3e étage, 74 m² Draria, chemin des Crêtes (mainlevée) prix 830 U nég.

- Vend : F3 - 4e étage, 74 m² à côté salle cinéma ABC, rue Cherif-Zahar prix 1 milliard 50 millions avec promesse de vente.
- Vend : F3 - R-D-C surélevé, acte.

- Vend local 13 m² avec fonds de commerce (taxiphone) Soustara 500 U / Neg.

LOUE

- Loue F2, RDC 65 m², Bd V pour activité libérale 3,5 u.

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa

- Ag. Nasri vend villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68
- Ag. Nasri vend carcasse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég. Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68
- Ag. Nasri vend plusieurs villas et car-

casses dans différents endroits
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains

- Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68
- Ag. Nasri vend 650m² Dely Brahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix 144 u

tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection

- Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com Tél.: 21-44-76-49 / 0 2 1 - 5 6 - 5 6 - 2 2 / 0550-54-56-68.

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN

CODE 2210

MAITRE MERABET AHMED

64 Cité des Moudjahidine

EURL "GROUP BIBLIOPHILE ABONNEMENT"

CAPITAL SOCIAL : 100.000 DA

SIEGE SOCIAL : HEY AHSEN MAHIOUZE

"EX-Les Asphodèles" BT B/4 BEN AKNOUN

ALGER

CHANGEMENT DE STATUT

Aux termes d'un acte établi en l'étude le 11/03/2010, enregistré, l'associé unique de la société sus-nommée a décidé de modifier les statuts comme suit :

Démission d'un gérant : Mme GUEMMAR Rahnia a démissionné de son poste de gérante de la société à partir du 31/12/2009.

Nomination d'un nouveau gérant : M. HACIANE Karim a été nommé en qualité de gérant de la société à partir du 01/01/2010 pour une durée illimitée.

Le dépôt légal auprès du Centre national du registre du commerce sera effectué.

Pour avis, le notaire

Midi Libre N° 965 Mercredi 12 mai 2010 - 67/MA/10

FÉLICITATIONS



Une jolie poupée prénommée **Hadjar** est venue tenir compagnie à sa sœur **Meriem** et ajouter une note de gaieté dans le foyer de notre collègue **Nacer**.

En cette heureuse circonstance, le collectif du Midi Libre présente ses chaleureuses félicitations à l'heureux papa, souhaite un prompt rétablissement à la maman et une longue et heureuse vie au bébé.



GR

Mots Croisés N°75

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement :

- Langouusement
- Chef-lieu d'arrondissement des Pyrénées-Orientales. Île grecque de la mer Égée
- Rhésus. Tamoules
- Insémination. Plateau constitué par les restes d'une coulée volcanique mise en relief par l'érosion. Chapeau
- Plante voisine de la fétuque. Ville d'Inde
- Attaché temporaire d'enseignement et de recherche. Réponse
- Le Coran l'a révélé. Gaz très léger
- Art de la composition florale conforme aux traditions et à la philosophie japonaises. Prêtresse d'Héra
- Attachera. Sévère
- Face du dé. Nom grec de deux chaînes de montagnes (Asie et Crète). Lut encore
- Chef-lieu du département des Hauts- de-Seine. Interjection espagnole
- Diablement. Divulguer

Verticalement :

- Écrivassant
- Retouches d'un ton clair dans une peinture. Affluent du Danube
- Métal précieux. Roman de Mlle de Scudéry (1654-1660). Arrivé
- Coupelle. Chacune des langues communes issues du sanskrit, en usage dans l'Inde ancienne (pl.)
- Ville du Japon. Économiste britannique (Prix Nobel 1977)
- Élément du gr. qui signifie "menstruation". Mesure agraire
- Chef-lieu de canton de l'Essonne (les). Trou. Abréviation de rendez-vous
- Port d'Israël. Accès
- Titre précédant la profession d'une femme. Montre un grand contentement
- École nationale supérieure des beaux-arts. Groupe de maisons
- Dépression marécageuse du Soudan méridional. Se dit des mammifères pourvus d'ongles plats ou de griffes
- Garde du sabre japonais. Se cacher derrière les mottes, en parlant d'un animal

SUDOKU N°75

	8		2	7				
3		1			6	8		
9						5		
4	5					3		
		6	3	4	1	7		
		3					6	4
		9						8
		7	4			6		5
				2	5		7	

PYRAMIDE N°75

2		Ile de France.
3	+ A	Cent mètres carrés.
4	+ G	On y attend les trains.
5	+ D	Rang.
6	+ N	Risque.
7	+ I	Surveillant.
8	+ R	Dépouiller.
9	+ E	Arbre fruitier.
10	+ E	Sac pour arme.
11	+ M	Maréchaussée.

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°74

POMPEUSEMENT
R*MESSAGE*PO
EDENS*MARTIN
VE*SEMEI*A*A
OSSUN*DEHMEL
IMAM*TIROIR*
RAMSES*AULNE
ANI*REDISSES
I*ZIGUE*S*ET
EUDE*HUMAINE
NEANTISAIT*V
TOTAL*TSETSE

SUDOKU N°74

7	5	2	6	3	1	9	8	4
4	3	1	9	2	8	6	5	7
6	8	9	5	4	7	3	1	2
5	1	8	3	7	2	4	9	6
9	7	4	8	5	6	1	2	3
2	6	3	1	9	4	8	7	5
8	9	7	4	6	5	2	3	1
3	2	6	7	1	9	5	4	8
1	4	5	2	8	3	7	6	9

PYRAMIDE N°74

CI
BIC
CRIB
CABRI
CRIBLA
CALIBRE
BACLERAI
BICAMERAL
CYMBALAIRE

PROGRAMME TÉLÉ



10h10 : Rahalet Bahria.doc
10h25 : Makhaoui Dibe. 12h00 : Réhla la tounssa.dessin animé
12h30 : Aâla Abouabe Madina.doc
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Manzil Malie Bi-hoube. Feuilleton
15h00 : Le cirque russe
15h30 : El-Assad Wa Zahrat Aouz. Film d'animation
16h30 : Ardhe El-Saâda.dessin animé
17h00 : Haoula Al-Aâlem. doc
17h30 : Ya liyame.
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Madinat El-Tarikhe.doc
18h45 : Bit Djadi. Feuilleton arabe
20h00 : Journal télévisé
20h50 : El-Hissan Raya.Documentaire
21h45 : El-wicham. Théâtre
22h30 : Majida El-Roumi. Concert de chants
23h40 : Lail Wa Ridjal. Feuilleton arabe



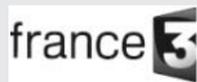
08.00 TFou
10.05 Secret Story
11.00 Les douze coups de midi
11.00 Les douze coups de midi
11.50 L'affiche du jour
12.00 Journal
12.55 Les feux de l'amour
13.50 Une baby-sitter trop parfaite
15.35 New York police judiciaire
Double vie
16.25 New York police judiciaire
Libération anticipée
17.20 Secret Story
19.10 Une famille en or
20.00 Journal
20.45 Le jaguar
22.30 Bienvenue dans ma tribu



05.00 Lizzie McGuire
05.30 Télématin
08.05 Des jours et des vies
08.30 Amour, gloire et beauté
08.55 Foudre
09.20 Foudre
09.50 Motus
10.20 Les Z'amours
10.55 Tout le monde veut prendre sa place
11.50 Météo 2
12.00 Journal
12.55 Le grenier de Sébastien
13.50 Maigret
Un échec de Maigret
15.35 Nestor Burma
L'homme au sang bleu
17.05 La télé est à vous
18.00 Mot de passe
18.50 Météo des plages
19.00 Journal
19.35 Pur week-end



21.05 Faites entrer l'accusé
Bruno Joushomme : meurtre en 2CV
22.20 Alpha Dog



05.00 EuroNews
05.40 Ludo
07.25 Ludo vacances
10.15 Plus belle la vie
10.50 12/13 : Edition...
11.00 12/13 : Midi pile : Edition régionale
11.25 12/13 : Journal national
11.55 30 millions d'amis collecteur
12.35 En course sur France 3
12.50 Inspecteur Derrick
L'ange gardien
13.50 Siska
Pour le plaisir
14.50 Siska
Un mal pour un bien
15.55 Slam
16.25 Un livre, un jour
16.35 Des chiffres et des lettres
17.05 Questions pour un champion
17.50 19/20 Edition l...
18.00 19/20 : Journal régional
18.28 19/20 : Journal national
19.00 Tout le sport
19.10 Plus belle la vie
19.35 Commissaire Brunetti : enquêtes à Venise Mortes eaux



21.10 Soir 3
21.35 Tout le sport
21.45 Caravansérail



18.00 Arte journal
18.30 Vingt minutes à la mer
18.50 Fleuves du monde
Mékong, le fleuve nourricier
19.35 Les Tudors
La paix universelle ?
20.30 Les Tudors
Illusions perpétuelles
21.25 Géorgie cherche Europe désespérément
22.25 Russie Géorgie Médias en guerre



05.00 M6 Music
06.05 M6 Clips
07.05 M6 Clips
08.00 M6 boutique
09.00 Hôtel de rêve... à l'île Maurice
10.45 Malcolm
10.45 Malcolm
11.10 Malcolm
11.45 Le 12.45
11.55 Malcolm
12.20 Malcolm
12.45 L'enfer à domicile
14.30 La rançon de l'amour
16.15 Comprendre et pardonner
16.50 Un dîner presque parfait
17.50 L'été de «100% ...
17.50 L'été de «100% Mag»
18.45 Le 19.45
19.05 Un gars, une fille
19.40 Bones
20.20 Bones
Baby blues
21.10 Bones
De l'électricité dans l'air
21.55 Bones
Un meurtrier parmi nous
22.40 Burn Notice



10.55 A vos recettes
11.35 Drôles de dames
La filière mexicaine
12.35 Terre indigo
14.20 Marc Eliot
Le passé d'une femme
15.10 Le chalet de l'horreur de la trouille qui fait peur
16.30 Les perles
17.40 Le zap peop...
17.40 Le zap people
18.45 Le monde perdu Dilemme
19.40 Euro 2004
France / Angleterre
19.30 Les perles
21.45 Le zap people



11.10 Friends
11.40 Friends
12.05 Friends
12.30 Sherlock Holmes
Le fantôme de Southsea
14.15 Le meilleur de Tellement vrai
Vivre avec un proche infernal
15.50 La vie de palace de Za...
16.15 La vie de palace de Za...
16.45 5 Frenchies au Springbreak
16.45 5 Frenchies au Springbreak
18.30 Torchwood
Cadeau grec
19.35 Un chien dans un jeu de quilles
21.15 Signes extérieurs de richesse
22.50 Stargate...

LA SELECTION DU JOUR



19h45

Le jaguar

Réalisé par Francis Veber

Acteurs : Jean Reno (Campana), Patrick Bruel (François Perrin), Harrison Lowe (Wanu), Patricia Velasquez (Maya), Danny Trejo (Kumare)

Wanu, un Indien d'Amazonie, et son interprète, Campana, effectuent en France une campagne de sensibilisation sur la dégradation de la forêt amazonienne. Une panne subite d'ascenseur, à l'hôtel

Crillon, met les deux hommes en présence d'un jeune flambeur, François Perrin. Wanu voit aussitôt en Perrin l'homme qu'il appelle «l'Elu», seul être au monde capable de le sauver d'une mort qu'il pense imminente. Perrin se moque éperdument de Wanu, jusqu'au moment où une bande de tueurs se mêle de la partie, lui réclamant de manière plus qu'insistante une somme exorbitante qu'il a perdue au jeu. Perrin accepte de suivre Campana en Amazonie, pensant échapper à ses poursuivants. Les relations entre les deux hommes sont tendues...



19h35

Les Tudors
La paix universelle ?

Réalisé par Charles McDougall

Acteurs : Jonathan Rhys Meyers (Henry VIII), Sam Neill (le cardinal Thomas Wolsey), Jeremy Northam (sir Thomas More), Steven Waddington (le duc de Buckingham), Henry Czerny (le duc de Norfolk)

L'ambassadeur anglais a été assassiné à Urbino, en Italie. Comme il s'agit de l'oncle du roi en personne, le jeune Henry VIII se montre résolu à obtenir réparation de ce crime. Il se met en tête de déclarer la guerre au royaume de France. Alarmé par tant de précipitation fougueuse, le cardinal Wolsey lui conseille d'abandonner ses projets guerriers. C'est au contraire l'occasion de faire pression sur la France pour signer un traité de paix. En échange, le cardinal parvient à obtenir, en secret, le soutien des cardinaux français à sa candidature en tant que pape. Parallèlement, le roi apprend qu'une gente dame de la cour, Elizabeth Blount, serait enceinte. La reine en a-t-elle eu vent ?...



19h40

Euro 2004
France / Angleterre

Euro 2004. 1re phase. Groupe B. France / Angleterre. A Lisbonne (Portugal). Les Français, tenants du titre, entraînent dans la compétition européenne en se mesurant à une grosse cylindrée : l'Angleterre. Les hommes de Jacques Santini s'attendaient à un match engagé de la part des joueurs de Sven-Göran Eriksson, menés par David Beckham. Menés 1 à 0 à la fin du temps réglementaire, les Bleus renversent la situation en inscrivant deux buts à la 91e et à la 93e minute. Deux buts signés Zidane.



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication :
Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements Bt B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Des gendarmes en qualité d'officiers de la Police judiciaires

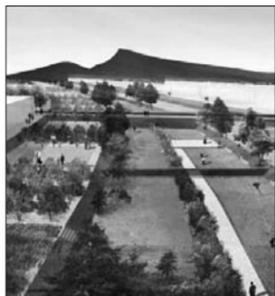
Un arrêté interministériel signé par les départements de la Défense et de la Justice vient de désigner des gradés de la Gendarmerie nationale et des gendarmes en qualité d'officiers de la Police judiciaire (PJ). La liste nominative des

concernés est annexée au JO numéro 17 du 11 juillet dernier. Ainsi, la désignation du général-major Abdelghani Hamel à la tête de la DGSN, en remplacement du défunt Ali Tounsi, assassiné, continue de faire des vagues au sein de la Police.

Une commission interministérielle pour les espaces verts...

Un arrêté ministériel vient d'arrêter la liste des 13 membres de la commission interministérielle des espaces verts, à travers le JO numéro 18.

Le gouvernement vient de mettre le paquet pour la sauvegarde de l'environnement, en mettant sur



pied tout une commission interministérielle.

Aussi louable soit-elle, cette initiative saura-t-elle répondre aux aspirations des citoyens, qui suffoquent en ces journées caniculaires, les lieux de villégiature et de repos faisant atrocement défaut.

...et un Prix national de la ville verte

Un autre arrêté ministériel portant désignation des membres du jury du Prix national de la ville verte est publié sur le JO numéro 18. Ledit jury est composé de 16 représentants de divers ministères et organismes publics. Ces membres auront

à organiser les modalités d'attribution du prix. Une initiative qui vise à encourager la culture écologique et environnementale dans la gestion de la cité, et encourager les efforts dans le sens de sauvegarder la nature et préserver le patrimoine vert.

Un enfant de 10 ans se noie à oued Djedra (Souk Ahras)

La canicule, qui régne dans la région de Souk-Ahras en cet été et surtout le manque criant de moyens a poussé les jeunes Souk-Ahrassiens à se ruer vers les plages de Annaba et d'El Kala moyennant 300 DA/personne. Le seul refuge des plus défavorisés reste, malheureusement, Oued Djedra situé à quelques centaines

de mètres des cités Berral-Salah, Sidi-Messaoud et Ahmed-Loulou. Cet oued ne cesse d'emporter des vies, notamment celles des enfants à l'image de la dernière victime, âgée de 10 ans seulement et qui est, mort par noyade au lieu dit « Berkat El Askar ». Cet enfant est ainsi venu s'ajouter à la longue liste des victimes ayant péri en

cet endroit. La mort de l'enfant a plongé la cité Berral-Salah dans un profond émoi. Le corps de la jeune victime, difficilement repêché par les éléments de la Protection civile, a été évacué vers la morgue de l'ancien hôpital alors qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

L'Algérie absente au coup d'envoi des Championnats arabes de tennis de table à Bahreïn

Le coup d'envoi des 22^{es} Championnats arabes de tennis de table (seniors, juniors, cadets/garçons et filles), prévu du 1^{er} au 7 de ce mois à Manama (Bahreïn) ont débuté, hier, en présence des représentants de 13 pays et en l'absence de l'Algérie.

L'Algérie, qui devait prendre part à la compétition arabe avec une sélection composée de 5 garçons, 3 juniors filles et 3

cadettes, a déclaré forfait pour des "raisons administratives", a indiqué une source fédérale.

En raison de la participation de treize (13) pays seulement à ces joutes arabes, les organisateurs ont décidé de faire jouer le tournoi en un système de championnat avec une poule unique, à l'issue de laquelle, seront déclarés vainqueurs, les trois premiers de chaque catégorie.

Six nouveaux sites sur la liste du Patrimoine culturel de l'humanité

Le Patrimoine culturel de l'humanité s'est enrichi de six nouveaux sites situés au Brésil, en Chine, au Mexique, à l'île française de la Réunion et celle de Kiribati, lors de la 34^e session du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco à Brasilia.

Ces sites viennent s'ajouter aux 17 sites déjà sélectionnés alors qu'un total de 39 sites sont candidats, ce qui porte le nombre de sites déjà désignés à 910 de par le monde par l'Unesco, dont la réunion annuelle du Comité du patrimoine se

terminera mardi. Au Brésil, le square de Sao Francisco, dans la ville de Sao Cristovao, a été désigné en raison de son ensemble architectural des 18^e et 19^e siècles, alors que le site de Danxia, dans le sud de la Chine, a été choisi pour son rôle joué dans la préservation des forêts subtropicales, ainsi que de la flore et de la faune incluant quelques 400 espèces rares ou menacées. Au Mexique, la route du Camino Real de Tierra Adentro, ancienne route du commerce de l'argent entre Mexico et les États-Unis, a été distinguée, ainsi qu'un site de

grottes préhistoriques à Oaxaca (sud). L'île française de la Réunion, département français de l'océan Indien, a fait son entrée au patrimoine mondial grâce à son Parc national de forêts tropicales. Enfin, les îles Kiribati, dans le Pacifique Sud, zone marine protégée la plus importante du monde, a également eu les honneurs de l'Unesco. Un château autrichien, un monastère en Roumanie et des peintures rupestres paléolithiques en Espagne avaient déjà été inscrits dimanche sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité.

A Gaza, la pêche est une affaire de survie, pour les filles aussi

PAR ADEL ZANOUN

Se lever avant l'aube et aller pêcher dans des eaux sillonnées par la marine israélienne pour subvenir aux besoins de sa famille, c'est le lot quotidien des pêcheurs de Gaza. Ce qui est moins commun, c'est quand la barque est barrée par des jeunes filles. Madeleine et Rim Koulab sont sans doute les deux seules pêcheuses de la bande de Gaza, un territoire palestinien sous contrôle des islamistes du Hamas où il est plutôt rare de voir des femmes se baigner dans la mer. Mais Madeleine, 16 ans, et sa petite soeur de 13 ans n'ont guère d'autre choix depuis que leur père a été frappé il y a dix ans de paralysie. "Comment pourrions-nous survivre sans attraper des poissons alors que notre père ne peut pas travailler ?", explique l'aînée en vidant son filet de la modeste prise du jour.

"La vie est dure. Il faut bien que des filles aillent pêcher malgré les risques", dit-elle en versant les poissons dans un seau sous le regard du père, Mohammed, 52 ans, qui choisit ce qui ira à la famille et ce qui sera vendu.

Les trois kilos de sardines et de friture rapporteront six euros et serviront à nourrir les cinq membres de la famille Koulab jusqu'au lendemain.

Les deux filles portent des jeans, des chemises à manches longues et ont la tête couverte d'un foulard, même pour nager, conformément aux codes vestimentaires stricts en vigueur à Gaza. Pour pouvoir continuer leurs études, elles ne pêchent que deux heures par jour, emportant avec elles dans un sac leur uniforme scolaire. Accompagnées de leur frère Khayed, 14 ans, elles s'éloignent jusqu'à deux kilomètres de la côte, dans une barque en bois, et de temps à autre plongent pour aller surveiller leurs filets.

Des embarcations plus grosses peuvent s'aventurer au large, où la mer est poissonneuse, mais les bâtiments de guerre israéliens veillent au blocus maritime et interdisent de naviguer au delà de trois milles (5,5 km) de la côte. Pour faire respecter la consigne, les vedettes militaires tirent régulièrement des coups de semonce et arraisonnent des bateaux de pêche. Résultat : les activités des pêcheurs gazaouis se sont considérablement ralenties et la bande de Gaza importe de plus en plus de poissons d'Israël et d'Égypte. "J'ai appris à Madeleine et à Rim à nager et à pêcher pour qu'elle puisse subvenir à leurs besoins. Je sais bien que le plus important est de finir les études. Mais qu'y faire ?", lâche leur père, fataliste. Mohammed Koulab a appris le métier de pêcheur avec son père et son grand-père, qui habitaient près de la ville aujourd'hui israélienne d'Ashkelon, avant de prendre la route de l'exode lors de la guerre qui a accompagné la naissance de l'État d'Israël en 1948.

Au titre de réfugiés, les Koulab reçoivent une aide de l'agence de l'Onu pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA), à l'instar de 80% des habitants de la bande de Gaza.

Si Madeleine aime la mer, son rêve est de devenir journaliste "pour raconter la vie de gens comme nous, qui souffrons et n'avons pas vraiment eu de chance". La petite Rim avoue craindre les coups de semonce israéliens qui ont parfois blessé des pêcheurs. "J'ai peur parfois. Mais je n'ai pas honte devant mes camarades d'école puisque j'aide papa, ma famille et que je soulage maman", confie-t-elle. Si Israël a récemment assoupli son embargo terrestre, le strict blocus maritime imposé depuis quatre ans reste en place. Avant ce blocus, environ 3.500 pêcheurs exerçaient leur métier le long des 40 kilomètres de littoral de l'enclave palestinienne

A.Z./AFP



Accompagnées de leur frère Khayed, 14 ans, Madeleine et Rym s'éloignent jusqu'à deux kilomètres de la côte, dans une barque en bois, et de temps à autre plongent pour aller surveiller leurs filets.



INSOLITE

Londres : Un perroquet fait fuir des cambrioleurs



Un perroquet a mis en fuite des cambrioleurs qui étaient en train de vider la maison de ses maîtres, et cela grâce à un cri strident

Cela s'est passé en pleine nuit, dans le quartier londonien de Docklands, explique *Le Telegraph*, précisant : "Des cambrioleurs fracturent la porte d'une habitation, lorsqu'un perroquet émet un

cri strident". *Le Telegraph* précise que le cri était tellement fort qu'il était audible à plusieurs rues à la ronde.

Les cambrioleurs se sont donc enfuis, sans doute gênés par le cri du perroquet, explique Gennadi Kurkul, le propriétaire de l'animal. Les voleurs sont tout de même parvenus à se saisir du portefeuille de ce dernier.

Horaires des prières							
Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Aïn Defla
Fadjr : 3h56	Fadjr : 3h59	Fadjr : 4h03	Fadjr : 4h07	Fadjr : 4h15	Fadjr : 4h31	Fadjr : 4h35	Fadjr : 4h23
Dohr : 12h35	Dohr : 12h44	Dohr : 12h40	Dohr : 12h46	Dohr : 12h54	Dohr : 13h06	Dohr : 13h09	Dohr : 13h01
Asr : 16h23	Asr : 16h27	Asr : 16h27	Asr : 16h34	Asr : 16h42	Asr : 16h53	Asr : 17h05	Asr : 16h48
Maghreb : 19h38	Maghreb : 19h41	Maghreb : 19h41	Maghreb : 19h48	Maghreb : 19h56	Maghreb : 20h06	Maghreb : 20h09	Maghreb : 20h02
Icha : 21h08	Icha : 21h11	Icha : 21h10	Icha : 21h18	Icha : 21h26	Icha : 21h35	Icha : 21h37	Icha : 21h31

L'HYPNOTHÉRAPIE ERICKSONNIENNE

UNE TECHNIQUE QUI SE DÉVELOPPE EN ALGÉRIE

Si l'hypnose existe depuis des lustres, elle n'a cessé d'évoluer au fil du temps. Mais ce n'est que récemment, depuis les années 60, qu'elle a connu une véritable révolution, grâce au psychiatre américain Milton Erickson. Ce dernier a apporté des nouveautés sur le plan technique. C'est ce que tentera de nous expliquer, Messaoud Haïne, psychanalyste, aujourd'hui pionnier dans le domaine de l'hypnothérapie ericksonienne

PAR OURIDA AÏT ALI

Les recherches de Milton Erickson ont permis de mettre au point des séances d'hypnothérapie brèves et plus efficaces. Le patient est placé au cœur de la thérapie. L'hypnothérapie ericksonienne a pour objectif de stimuler la créativité de l'inconscient. Ce dernier est considéré comme le siège de nombreux troubles personnels et relationnels ayant une influence sur notre comportement, nos pensées ou notre façon de vivre. En agissant directement sur notre inconscient, des signaux seront envoyés à notre conscient, nous serons aptes à mettre de côté toute idée négative et nuisible.

L'avantage de l'hypnothérapie ericksonienne est d'accélérer considérablement le processus de guérison et de ne nécessiter qu'un nombre limité de séances, contrairement à la psychanalyse qui demande un temps considérable pour aboutir à un résultat probant.

« La base de l'hypnothérapie ericksonienne, nous explique le Dr Haïne, est de pénétrer directement dans les profondeurs de l'inconscient en vue de soulager rapide-



L'hypnothérapie ericksonienne pour accélérer le processus de guérison.

ment les troubles du patient ». « Vous savez, continue-t-il, le corps et l'esprit sont étroitement liés et interdépendants. Et l'hypnothérapeute agit principalement sur l'esprit pour modifier et soulager les symptômes. C'est la raison pour laquelle l'hypnothérapie vient à bout de la plupart des symptômes, notamment les douleurs. Les seules exceptions sont les psychoses, et les addictions aux drogues dures, car les problèmes rencontrés chez les toxicomanes sont liés à leur refus de coopérer à leur guérison. En ce qui concerne les psychoses, il s'agit de maladies graves très souvent liées à des dysfonctionnements du cerveau, qui nécessitent un traitement médicamenteux. »

L'hypnothérapie ericksonienne permet de soulager de nombreux maux, notamment les symptômes suivants : phobies, timidité, sensations de vertige, sensation de boule dans la gorge ou dans l'estomac, douleurs diffuses, insomnie, sentiments d'impuissance, sentiments d'infériorité, sentiments de culpabilité, peur de s'exprimer en public, addictions au tabac ou à l'alcool, blocages, anxiété, troubles sexuels, découragement, dévalorisation de soi, etc. L'hypnothérapie représente, dans ces cas comme dans bien d'autres,

d'énormes possibilités de soulagement.

Interrogés, plusieurs patients que nous avons interrogés dans la salle d'attente ne tarissent pas d'éloges concernant cette thérapie. Ils sont unanimes pour reconnaître que la cure qu'ils ont entamée leur a apporté un énorme soulagement. « C'est réellement une thérapie douce, naturelle, sans effort et sans aucun effet secondaire. » C'est ainsi que Omar nous a déclaré : « Grâce à cette cure, je me sens beaucoup plus à l'aise, moins inhibé, et j'appréhende mieux les dures réalités de la vie ». Mais, ajoute-t-il, « pour que cette cure soit une réussite, il faut y croire, s'investir à fond, et vouloir vraiment se libérer de ses torpeurs. »

Un patient, parlant du Dr Haïne, a même dit : « Ce professeur, qui prend nos maux en charge, mérite d'aller au Paradis ! » La plupart des sujets ressentent une nette amélioration, dès les premières séances.

Grâce à cette thérapie, des situations inacceptables peuvent devenir beaucoup moins pénibles, à condition de s'investir à fond et de le vouloir vraiment. Pour y arriver, il faut donc se fixer des objectifs. Cela motivera davantage.

O. A. A.

FLOTTILLE DE GHAZA

L'ONU désigne quatre experts pour enquêter sur le raid israélien

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a annoncé, hier, qu'un panel d'experts composé de quatre membres, dont un Israélien et un Turc, allait enquêter sur le raid meurtrier contre une flottille d'aide à Gaza le 31 mai. Il a indiqué que le groupe d'experts entamerait ses travaux le 10 août et soumettrait un premier rapport d'ici la mi-septembre. Il sera présidé par l'ancien Premier ministre néo-zélandais Geoffrey Palmer, secondé dans sa tâche par le président colombien sortant Alvaro Uribe. Les experts, a expliqué M. Ban, seront chargés d'émettre des

recommandations qui permettront "de prévenir des incidents similaires à l'avenir". M. Ban a remercié la Turquie et Israël "pour l'esprit de compromis et leur coopération qui va de l'avant". Pour M. Ban, il s'agit là d'une "avancée inédite".

Au même moment, le quotidien israélien Haaretz rapportait sur son site internet que des ministres israéliens ont décidé lundi de coopérer avec la commission d'enquête de l'ONU sur le raid. Israël s'est jusqu'ici opposé à la création d'une commission internationale d'enquête sur cette affaire et a ouvert deux enquêtes internes.

Le 31 mai, le raid de l'armée israélienne sur la flottille au large de la bande de Gaza s'était soldé par la mort de neuf militants turcs. L'incident avait provoqué une crise profonde des relations entre Israël et la Turquie, un temps proches alliés.

Ankara a demandé à l'Etat hébreu de présenter des excuses, d'indemniser les familles des victimes et de lever le blocus qu'il maintient contre la bande de Gaza.

Israël, de son côté, a assuré que les membres du commando avaient uniquement réagi après avoir été agressés.

APS

AFFAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE SIDI SALEM (ANNABA)

Report du procès en appel des personnes condamnées

Le procès en appel des 33 personnes condamnées en première instance à des peines allant de 2 à 8 ans de prison ferme dans l'affaire des événements de juin dernier dans la localité de Sidi Salem (El Bouni), wilaya de Annaba, a été reporté à une date ultérieure sur décision de la cour de justice de Annaba, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Le renvoi de ce procès fait suite à une demande de la cour de justice d'Annaba d'une instruction complémentaire de cette affaire, a précisé la même source, notant que cette décision a été prise tard dans la nuit de dimanche à lundi à l'issue des auditions des prévenus, des plaidoiries des avocats de la défense et du réquisitoire du ministère public. Les mis en cause dans cette affaire sont poursuivis pour divers chefs d'inculpation dont « atteinte à l'emblème national », « destruction de biens publics » et « offense à corps constitué ».

LES FORÊTS RUSSES BRÛLENT

Etat d'urgence dans sept régions

Le président russe Dmitri Medvedev a décrété hier l'état d'urgence dans sept régions en proie à de graves incendies de forêt qui ont fait au moins 34 morts dans l'Ouest du pays, où la canicule devrait encore durer après un mois de chaleurs exceptionnelles. "L'état d'urgence en vue d'assurer la sécurité anti-incendie est décrété dans les républiques de Mari El et de Mordovie et dans les régions de Vladimir, Voronej, Moscou, Nijni-Novgorod et Riazan", précise le décret présidentiel. Ce texte permet de limiter l'accès aux zones où l'activité humaine pourrait provoquer de nouveaux départs de feu. Il élargit aussi la possibilité de recourir aux forces armées pour lutter contre les flammes, alors que 2.000 soldats sont déjà engagés sur le terrain depuis la semaine dernière. "Souvenez vous que chaque allumette jetée peut provoquer un malheur irréparable", a déclaré M. Medvedev dans une déclaration télévisée, évoquant une "tragédie énorme" et promettant de construire de nouvelles maisons pour les 2.000 personnes ayant perdu leur toit "avant l'arrivée du froid".

La canicule dans l'ouest russe ne donne, elle, aucun signe de recul. La température atteignait ainsi 36,8°C hier après-midi à Moscou et selon les services météorologiques russes elle pourrait dépasser les 40°C en fin de semaine dans la partie occidentale. Le bilan s'est lui aggravé, passant à 34 morts contre 30 la veille. Quelque 7.000 foyers ont été comptabilisés. Dans la région de Lipetsk (500 km au sud de Moscou), 50 des 70 maisons d'un village ont été détruites par les flammes hier, a pour sa part déclaré le ministre des Situations d'urgence Sergueï Choïgou.

APS